

Travail de fin d'études

Auteur : Pochet, Anne-Sophie

Promoteur(s) : Ozer, Pierre

Faculté : Faculté des Sciences

Diplôme : Master de spécialisation en gestion des risques et des catastrophes

Année académique : 2020-2021

URI/URL : <http://hdl.handle.net/2268.2/13314>

Avertissement à l'attention des usagers :

Tous les documents placés en accès ouvert sur le site le site MatheO sont protégés par le droit d'auteur. Conformément aux principes énoncés par la "Budapest Open Access Initiative"(BOAI, 2002), l'utilisateur du site peut lire, télécharger, copier, transmettre, imprimer, chercher ou faire un lien vers le texte intégral de ces documents, les disséquer pour les indexer, s'en servir de données pour un logiciel, ou s'en servir à toute autre fin légale (ou prévue par la réglementation relative au droit d'auteur). Toute utilisation du document à des fins commerciales est strictement interdite.

Par ailleurs, l'utilisateur s'engage à respecter les droits moraux de l'auteur, principalement le droit à l'intégrité de l'oeuvre et le droit de paternité et ce dans toute utilisation que l'utilisateur entreprend. Ainsi, à titre d'exemple, lorsqu'il reproduira un document par extrait ou dans son intégralité, l'utilisateur citera de manière complète les sources telles que mentionnées ci-dessus. Toute utilisation non explicitement autorisée ci-avant (telle que par exemple, la modification du document ou son résumé) nécessite l'autorisation préalable et expresse des auteurs ou de leurs ayants droit.

ULiège - Faculté des Sciences - Département des Sciences et Gestion de l'Environnement

UCLouvain - Faculté des bioingénieurs

ANALYSE DE LA JUXTAPOSITION DE CRISES AU BURKINA FASO

ANNE-SOPHIE POCHET

**MÉMOIRE PRÉSENTÉ EN VUE DE L'OBTENTION DU DIPLÔME DE
MASTER DE SPÉCIALISATION EN GESTION DES RISQUES ET DES CATASTROPHES**

ANNÉE ACADÉMIQUE 2020-2021

RÉDIGÉ SOUS LA DIRECTION DE PIERRE OZER

COMITÉ DE LECTURE :

PIERRE OZER

FLORENCE DE LONGUEVILLE

FRANÇOIS GEMENNE

Copyright

Toute reproduction du présent document, par quelque procédé que ce soit, ne peut être réalisée qu'avec l'autorisation de l'auteur et de l'autorité académique* de l'Université de Liège et de l'Université Catholique de Louvain.

*L'autorité académique est représentée par le(s) promoteur(s) membre(s) du personnel enseignant de l'Université de Liège et de l'Université Catholique de Louvain.

Le présent document n'engage que son auteur.

Auteur du présent document : POCHET Anne-Sophie
Anneso.pochet@gmail.com

Merci,

À Pierre Ozer de m'avoir proposé de travailler sur un sujet aussi intéressant que celui-ci et pour son aide précieuse lors des moments cruciaux de la recherche,

À Florence De Longueville de m'avoir permis de mieux comprendre la complexité des liens entretenus entre les thématiques abordées,

À Valentin Barrière pour l'extraction des métadonnées sans lesquelles la macro-analyse n'aurait pu être réalisée

À ma famille pour leur écoute et leur soutien,

Et à toutes les personnes rencontrées au fil des années grâce auxquelles le choix de la gestion des risques et des catastrophes est devenu une évidence

Table des matières

Introduction	1
Matériel et méthodes	2
Résultats	4
Macro-analyse : Sénégal, Mali, Mauritanie, Burkina Faso et Niger	4
Macro-analyse : Burkina Faso	9
Micro-analyse : Burkina Faso.....	13
Objectifs et solutions d’ajustement	13
Présentation des résultats	15
La situation alimentaire	17
Le contexte sécuritaire	20
Les déplacements de population	28
La situation épidémiologique	32
Les programmes d’intervention et leur financement.....	36
Discussion	41
Conclusion.....	45
Bibliographie	46
Annexe 1 : Chronologie des facteurs de risques pour les institutions burkinabés	48
Annexe 2 : Nouveaux mouvements de population induits par Aléas naturels et par Conflit et Violence (2015-2020)	49

Introduction

Conçue comme une recherche exploratoire basée sur une méthodologie centrée sur l'analyse de métadonnées, d'une part, et de données issues de rapports publiés sur la plateforme « ReliefWeb », d'autre part, la présente étude s'articule autour de l'hypothèse selon laquelle la juxtaposition de crises au Burkina Faso pourrait avoir amorcé un phénomène d'emballement global au niveau national. Ainsi, l'objectif sera d'identifier les principales problématiques attestant de la détérioration de la situation au Burkina Faso ainsi que leurs influences mutuelles sur cette dernière. Pour ce faire, une analyse des tendances observées entre 2005 et 2020 sera réalisée. En raison de la complexité des problématiques abordées et des interrelations existantes, la lecture d'articles scientifiques additionnels fut requise (Sartori et Fattibene, 2019 ; Scheffran, Link et Schilling, 2019 ; Benedikter et Ouedraogo, 2018).

En ce qui concerne la structure, le présent document se divisera de la façon suivante. En premier lieu, il conviendra de revenir en détail sur le matériel et les méthodes utilisées lors de la réalisation de la recherche. Il sera ainsi question des procédés utilisés, des sources ainsi que des limites spatio-temporelles des données mobilisées.

Dans un second temps, la présente recherche se concentrera sur la présentation de certains des résultats obtenus. En effet, en raison de l'importante quantité de données récoltées, la présentation des résultats ne pourra être exhaustive. Elle contiendra cependant les résultats majeurs de la recherche. Après une partie dédiée à la macro-analyse régionale et nationale basée sur l'utilisation de métadonnées concernant notamment le nombre de rapports émis ainsi que l'évolution du traitement des différentes thématiques au cours de la période de recherche, il conviendra de s'intéresser aux différents résultats et tendances observées grâce à l'utilisation d'une seconde méthode. Cette section permettra d'identifier de façon détaillée l'évolution de la situation au Burkina Faso entre 2005 et 2020. Pour ce faire, plusieurs problématiques seront traitées, à savoir, la situation alimentaire, le contexte sécuritaire, les déplacements de population, la situation épidémiologique ainsi que les programmes d'intervention et leurs financements.

Ensuite, la partie dédiée à la discussion permettra de revenir sur les résultats obtenus et de présenter les limites rencontrées au cours de la recherche. Il conviendra également d'identifier dans quelle mesure les résultats et tendances observés continuent d'être constatés au regard des informations issues de diverses publications ultérieures. Finalement, plusieurs pistes à suivre, pour la réalisation de travaux de recherche futurs, seront proposées.

Matériel et méthodes

Dans le cadre de la présente recherche, toutes les données utilisées proviennent du site internet « ReliefWeb », lancé en 1996 et développé par le Bureau de la coordination des affaires humanitaires (OCHA). Afin de traiter les données disponibles sur la plateforme, deux méthodes de récoltes de données furent utilisées.

Grâce à une aide externe, l'extraction des métadonnées nécessaires à la réalisation de la partie dédiée à la macro-analyse des résultats a pu être réalisée. En ce qui concerne les limites spatio-temporelles, les métadonnées récoltées concernent les rapports publiés sur la plateforme entre le premier janvier 2005 et le 26 mai 2021 pour les pays faisant partie de la partie ouest de la région sahélienne, à savoir, le Sénégal, le Mali, la Mauritanie, le Burkina Faso et le Niger. Bien que des rapports antérieurs soient disponibles, le caractère sporadique de leur publication a justifié le choix de les écarter de la recherche dans le but de ne pas fausser les résultats en ce qui concerne l'analyse des différentes tendances. En l'espèce, les différentes informations recueillies sont la date de publication des rapports, les noms des documents, les organismes à l'origine des publications, les résumés des rapports disponibles sur la plateforme « ReliefWeb », ainsi que les thèmes abordés au sein de chaque rapport, à savoir, l'agriculture, la coordination et la gestion de camp, les contributions, la coordination, la gestion des catastrophes, l'éducation, l'alimentation et la nutrition, les questions de genre, le SIDA et VIH, la santé, le financement humanitaire, la logistique et les télécommunications, la protection et les droits humains, la reprise et la reconstruction, la sûreté et la sécurité, les abris et les produits non alimentaires, le secteur de l'eau, de l'hygiène et de l'assainissement, les opérations de déminage ou encore le maintien de la paix.

Les rapports ont été répartis au sein des différentes thématiques susmentionnées grâce aux informations disponibles sur la page explicative de chaque publication. En d'autres termes, les différentes thématiques ne sont autres que celles identifiées et attribuées à chaque rapport par les créateurs de la plateforme « ReliefWeb ». La base de données nous permet ainsi d'identifier les thématiques abordées au sein de chacun des rapports sans pour autant avoir accès à des données quantitatives ou qualitatives détaillées. L'ensemble de ces données a permis de réaliser une macro-analyse des résultats afin notamment d'identifier le nombre de rapports publiés en général, mais également par thématique entre 2005 et 2021 en identifiant les tendances par pays, mais également sur l'ensemble des cinq pays étudiés. La partie dédiée à la présentation des résultats sera l'occasion de revenir sur les différentes tendances qui furent observées grâce à l'utilisation de cette première méthode de récolte de données. Il sera notamment question de l'évolution du nombre de rapports publiés par an, du nombre d'organismes à l'origine des rapports ainsi que de l'évolution de l'importance de certaines thématiques au cours de la période étudiée.

La seconde méthode utilisée correspond à un encodage manuel de toutes les informations, tant quantitatives que qualitatives, contenues dans les rapports concernant le Burkina Faso. À cette occasion, tant les rapports qui se concentrent exclusivement sur le Burkina Faso que les rapports régionaux contenant des informations spécifiques sur le Burkina Faso furent utilisés. Au vu de la méthodologie employée, les données récoltées disposent d'une limite temporelle plus restreinte. En effet, ces dernières correspondent aux informations issues des rapports publiés entre le premier janvier 2005 et le 31 décembre 2006 et entre le premier janvier et le 31 mai 2020. Les limites rencontrées lors de la mise en œuvre de cette méthode seront présentées ultérieurement lors de la partie dédiée aux limites méthodologiques. Contrairement à la première méthode utilisée, cette seconde méthode avait pour objectif de récolter des informations détaillées permettant de rendre compte de relations complexes entre des thématiques aussi variées que la situation alimentaire, le domaine agricole et pastoral, le suivi des marchés, les conditions pluviométriques, la situation épidémiologique, le contexte sécuritaire, les mouvements de population ou encore les programmes d'aide nationaux et internationaux. Pour ce faire, l'utilisation d'un tableur Excel fut privilégiée. En termes d'organisation de la base de données, celles-ci se composent de plusieurs onglets, chacun d'entre eux reprenant les informations concernant une année, à savoir, 2005, 2006 et 2020. Au sein de ces différents onglets, l'organisation interne est similaire dans le sens où chaque colonne correspond à un type de données spécifique et chaque ligne représente un rapport. Étant donné la grande variété de données récoltées, il serait compliqué d'en dresser une liste exhaustive. En effet, le nombre de colonnes varie en fonction des années étudiées, passant de 427 en 2005, à 720 en 2006 et 843 en 2020. Cependant, à titre d'exemple, il convient de préciser que les informations contenues dans les colonnes correspondent notamment à la population totale au sein du pays, à la présence de ravageurs de cultures, à la situation alimentaire nationale et régionale, aux incidents sécuritaires, au nombre de personnes déplacées internes, etc. De plus, certaines colonnes représentent des éléments de contextualisation au sein d'une thématique particulière. En effet, de nombreuses colonnes ont pour but d'identifier la période ou la zone géographique concernée par le type de données précitées. Afin de tenir compte des relations complexes entre les différentes thématiques, des colonnes furent également dédiées à la centralisation des informations concernant les conséquences de chaque événement particulier.

Le recours à l'extraction de métadonnées a permis de créer une base de données regroupant les informations provenant de 6 457 rapports répartis comme suit : 1292 rapports sur le Burkina Faso, 2023 rapports sur le Mali, 642 rapports sur la Mauritanie, 2029 rapports sur le Niger et 471 rapports sur le Sénégal. L'utilisation de la seconde méthode a permis la création d'une base de données regroupant les informations de 157 rapports répartis comme suit : trente rapports pour l'année 2005, soixante-cinq rapports pour l'année 2006 et soixante-deux rapports pour la période allant du premier janvier au 31 mai 2020. De plus, conformément à l'analyse des cellules non vides au sein de la seconde base de données, il en ressort que 903 cellules ont été complétées pour l'année 2005, 2434

pour l'année 2006 et 1768 pour la première partie de l'année 2020, soit un total de 5105 pour l'ensemble des années étudiées. Pour réaliser ce décompte le nom des différentes colonnes correspondant au type de données récoltées n'ont pas été pris en considération afin de s'approcher au plus près possible du nombre de données récoltées.

Résultats

L'utilisation de plusieurs méthodes de récoltes de données a permis de réaliser une analyse différenciée, l'une portant sur des informations générales sur l'ensemble de la partie ouest de la région sahélienne et l'autre consacrée exclusivement au Burkina Faso grâce à des données détaillées relatives à un nombre important de paramètres. Si la macro-analyse est basée sur l'utilisation de données quantitatives, l'analyse détaillée sur le Burkina Faso repose tant sur des données quantitatives que qualitatives. Le cumul de ces deux analyses permet d'obtenir des résultats disposant d'une échelle spatio-temporelle et d'un degré de précision distinct, attestant de la complémentarité des deux méthodes utilisées.

Dans un souci de compréhension des phénomènes en jeu dans le cadre de la présente recherche, la présentation des résultats débutera par la macro-analyse réalisée grâce à l'extraction des métadonnées pour ensuite se concentrer sur une analyse plus fine des résultats concernant le Burkina Faso.

Macro-analyse : Sénégal, Mali, Mauritanie, Burkina Faso et Niger

Comme mentionné lors de la présentation du matériel et des méthodes utilisées dans le cadre de la présente recherche, les informations récoltées proviennent des rapports publiés sur la plateforme « ReliefWeb » entre le premier janvier 2005 et le vingt-six mai 2021 concernant les pays de la partie ouest de la région sahélienne, à savoir, le Sénégal, le Mali, la Mauritanie, le Burkina Faso et le Niger. La figure 1 représente la répartition du nombre de rapports publiés par pays sur la période concernée par la recherche. Le Niger et le Mali sont les deux pays les plus représentés avec plus de 2000 rapports publiés, suivis du Burkina Faso avec près de 1300 rapports. La Mauritanie et le Sénégal sont, quant à eux, nettement minoritaires avec respectivement 642 et 471 rapports publiés entre le premier janvier 2005 et le vingt-six mai 2021. La répartition inégale de ces publications constitue une des limites méthodologiques qui seront présentées ultérieurement.

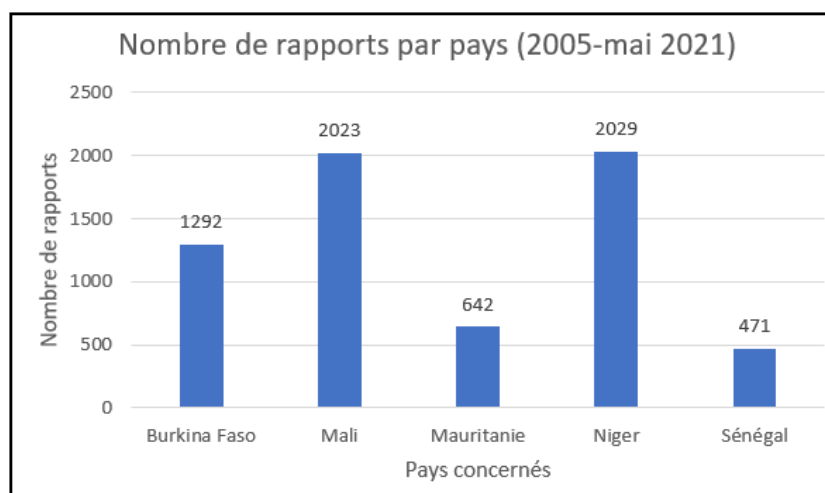


Figure 1 : Nombre de rapports par publiés pays – Sahel Ouest (janvier 2005-mai 2021)

Grâce à la compilation des rapports susmentionnés, une analyse de leur répartition par thématique a pu être réalisée. Il en ressort que les thématiques dédiées à l'alimentation et la nutrition, à l'agriculture, à la santé, à la protection et aux droits humains et au secteur WASH sont de loin les plus représentées (figure 2). L'alimentation et la nutrition ainsi que l'agriculture sont des thématiques prépondérantes puisqu'elles sont abordées respectivement dans 77,7 % et 58,6 % des rapports.

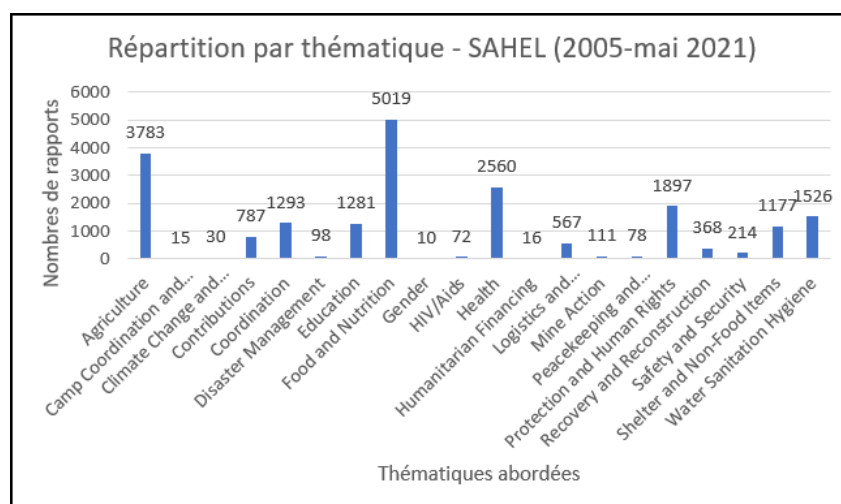


Figure 2 : Répartition du nombre de rapports traitant d'une thématique – Sahel Ouest (janvier 2005-mai 2021)

L'ensemble des données récoltées permet également d'analyser l'évolution de plusieurs tendances au cours du temps. Afin de réaliser cette analyse, les rapports publiés au cours de l'année 2021 n'ont pas été pris en considération étant donné que ces derniers couvraient uniquement la période allant du premier janvier 2021 au vingt-six mai 2021. En d'autres termes, seules les années complètes ont été utilisées pour évaluer les différentes tendances.

Lorsque l'on considère les rapports dans leur ensemble, l'évolution du nombre de publications témoigne d'une hausse entre 2005 et 2020. Bien que l'année 2020 ait connu une forte augmentation du nombre de rapports publiés en lien avec l'épidémie de Covid-19, cette tendance était déjà présente durant les années antérieures. En effet, comme en témoigne la figure 3, deux paliers peuvent être observés, l'un faisant l'objet d'une tendance à la baisse entre 2005 et 2011 et l'autre disposant d'une moyenne nettement supérieure à la première période ainsi qu'une tendance à la hausse entre 2012 et 2020.

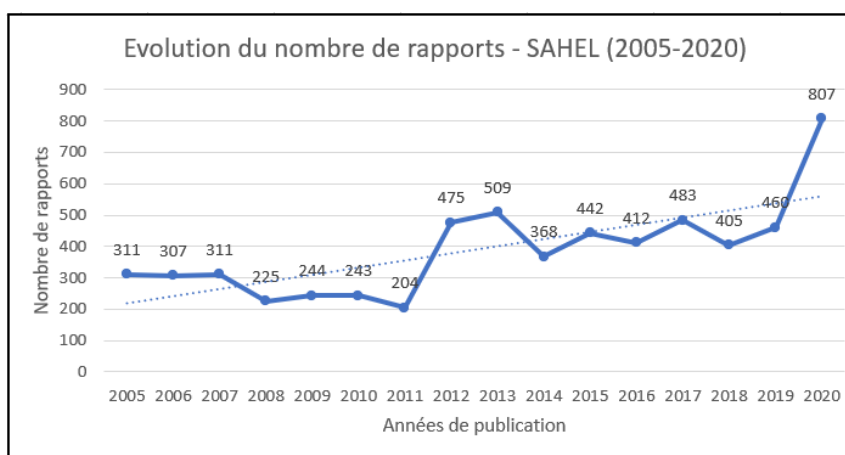


Figure 3 : Évolution du nombre de rapports publiés – Sahel Ouest (janvier 2005-décembre 2020)

Outre l'évolution du nombre de rapports publiés entre 2005 et 2020, l'analyse de l'évolution du nombre de traitements de chaque thématique ainsi que le pourcentage de publications traitant d'une thématique permet une compréhension plus fine des tendances à la hausse précédemment observées. En effet, comme illustré dans la figure 4, les thématiques les plus souvent traitées dans le cadre des publications, à savoir, l'agriculture, l'alimentation et la nutrition, l'éducation, la santé, la protection et les droits humains, les abris et les produits non alimentaires et enfin le secteur WASH, semblent toutes faire l'objet d'une tendance à la hausse. Bien que l'alimentation et la nutrition constituent la thématique la plus traitée au sein des rapports sur l'ensemble de la période 2005-2020, l'écart entretenu avec des thématiques que l'on pouvait précédemment considérer comme secondaires se réduit peu à peu. En effet, si les questions liées à l'agriculture faisaient partie de la seconde thématique la plus traitée, après celle dédiée à l'alimentation et la nutrition, entre 2005 et 2018, force est de

constater que cette thématique a progressivement perdu de l'importance entre 2014 et 2019 pour finalement laisser la place à d'autres telles que la santé et la protection et les droits humains. Ces dernières sont davantage traitées à partir de 2018, de sorte que leur représentation au sein des publications se rapproche voire égalise celle de l'alimentation et de la nutrition. À l'exception de l'agriculture dont la reprise à la hausse date de 2019, toutes les autres thématiques présentées font l'objet d'une forte hausse depuis 2018.

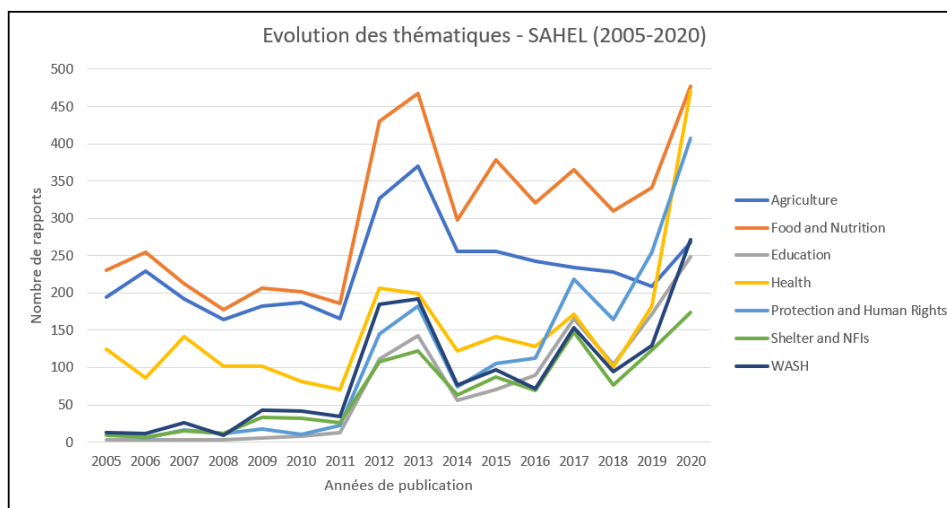


Figure 4 : Évolution du nombre de rapports traitant d'une thématique – Sahel Ouest (janvier 2005 – décembre 2020)

Cependant, l'analyse de cette évolution à la hausse ne peut se faire sans prendre en compte l'augmentation du nombre de rapports sur la même période. Dans cette optique, une analyse du pourcentage annuel de rapports traitant de chacune de ces thématiques a été réalisée (figure 5). Cette analyse de l'importance relative des thématiques montre que la proportion de rapports traitant de l'alimentation et la nutrition ainsi que de l'agriculture est en réalité en baisse. En effet, si les questions liées à l'alimentation et la nutrition étaient abordées dans 73,9 % des rapports en 2005, et 91,3 % en 2013, ce pourcentage a chuté à 59 % au cours de l'année 2020. En ce qui concerne l'agriculture, la tendance à la baisse est davantage marquée puisque seulement 33 % des rapports traitaient de cette thématique en 2020 alors même qu'elle faisait l'objet de 62 % de ceux-ci en 2005 et 72 % en 2013. La forte baisse observée a eu pour conséquence de faire passer l'agriculture du stade de thématique principale à celui de thématique secondaire.

À la différence des deux thématiques précitées, la fréquence relative d'apparition d'autres domaines au sein des publications a, quant à elle, fortement augmenté. En l'espèce, la thématique ayant connu l'évolution la plus marquée est celle dédiée à la protection et aux droits humains. Alors qu'elle n'était abordée que dans 4 % des rapports en 2005, elle concerne plus de 55.7 % des rapports en 2021, dépassant même en 2019 le pourcentage de publications concernant l'agriculture. Bien que leurs évolutions ne soient pas aussi importantes, le pourcentage de rapports traitant de l'éducation, des abris et des produits non alimentaires ainsi que du secteur WASH ont également connu une tendance positive au cours de la période de recherche. Pour finir, il convient de noter que la santé a conservé

une fréquence relative d'apparition assez élevée tout au long de la période et a également fini par connaître une augmentation à partir de 2018.

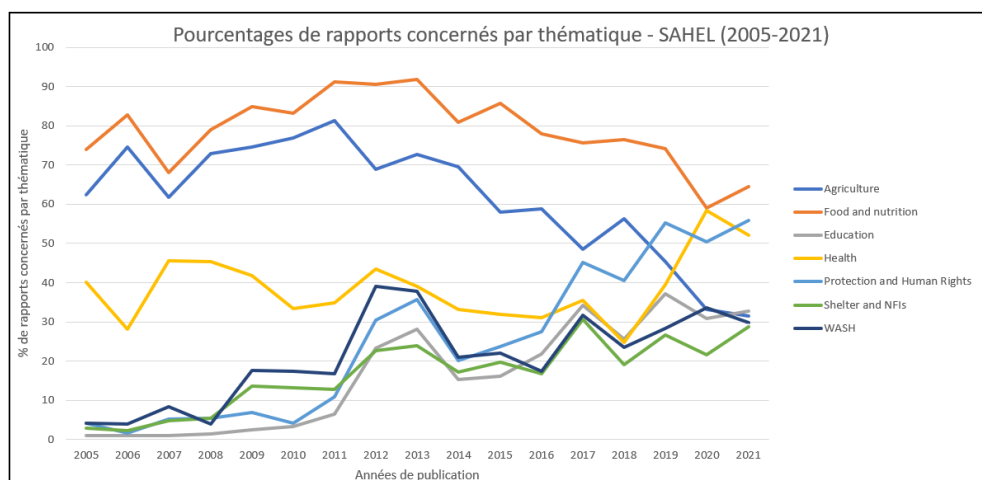


Figure 5 : Evolution de la fréquence relative d'apparition des thématiques au sein des rapports - Sahel Ouest (janvier 2005-mai 2021)

Afin de compléter la macro-analyse consacrée à la partie ouest de la région sahélienne, les moyennes annuelles du nombre de thématiques abordées par rapport ont été réalisées. Les informations obtenues permettent ainsi d'analyser l'évolution au cours de la période 2005-2021. S'agissant d'une moyenne et non du nombre absolu de rapports publiés chaque année, les données de l'année 2021 ont été prises en compte pour la réalisation de l'analyse. Comme le démontre la figure 6, le nombre moyen de thématiques abordées par rapport a connu une évolution positive, passant d'une moyenne de 2,1 thématiques par rapport en 2005 à 3,5 en 2021. À l'issue de recherches complémentaires dans le but d'expliquer les hausses importantes répertoriées entre 2012 et 2013, il en ressort que ces dernières sont dues non pas à un phénomène régional, mais correspondent en réalité à une fluctuation concernant uniquement le Mali. En effet, au terme de l'analyse des différents graphiques par pays, seul le Mali présentait des fluctuations comparables au cours de la même période. Cet élément fera partie des limites rencontrées au cours de la recherche et présentées ultérieurement dans la partie dédiée à la discussion.

Bien que les résultats susmentionnés ne suffisent pas à eux seuls à démontrer l'existence d'un phénomène d'emballement au sein de la région faisant état de crises multiples et simultanées, cela représente cependant des premiers résultats encourageants.

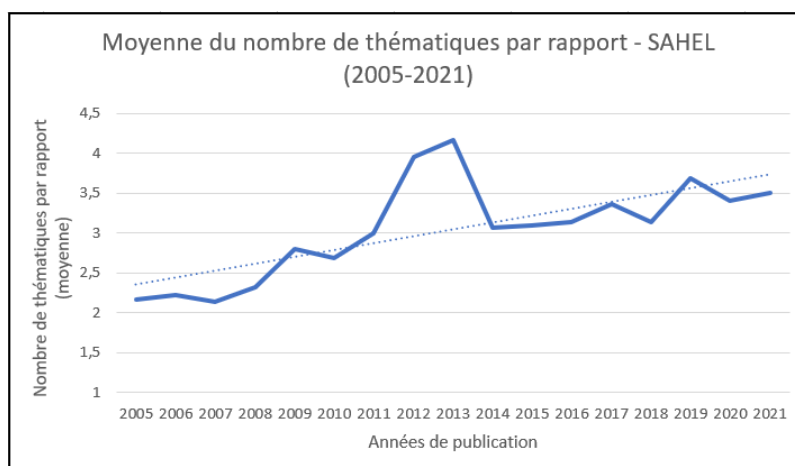


Figure 6 : Évolution de nombre moyen de thématiques abordées par an au sein des rapports – Sahel Ouest (Janvier 2005-Mai 2021)

Macro-analyse : Burkina Faso

Afin d’amorcer la transition vers la partie dédiée à l’analyse détaillée des données récoltées sur le Burkina Faso grâce à la seconde méthode de recherche, il convient à présent de revenir brièvement sur l’analyse des résultats obtenus sur base des métadonnées concernant le Burkina Faso.

La répartition des publications par thématique diffère légèrement des résultats obtenus lors de l’analyse régionale (figure 7). En effet, bien que l’alimentation et la nutrition, l’agriculture et la santé fassent également partie des thématiques les plus abordées avec respectivement 80,8 %, 61,6 % et 33,9 % de rapports abordant ces thématiques, ces dernières sont suivies par la thématique liée à la coordination et celle consacrée à la protection et aux droits humains représentées toutes deux dans 26 % des publications sur le Burkina Faso au cours de la période étudiée. Ainsi, la coordination qui n’occupait que la sixième position lors de l’analyse régionale représente la quatrième thématique la plus abordée au sein des publications concernant le Burkina Faso. De plus, la protection et les droits humains passent de la quatrième à la cinquième place en termes d’importance. Pour finir, le secteur WASH qui occupait la cinquième place dans l’analyse régionale est quant à lui relayé en sixième position.

La thématique de la coordination, ne correspondant pas à une des catégories reprises dans la seconde base de données sur le Burkina Faso, celle-ci ne sera pas reprise dans les analyses de tendances ultérieurement réalisées.

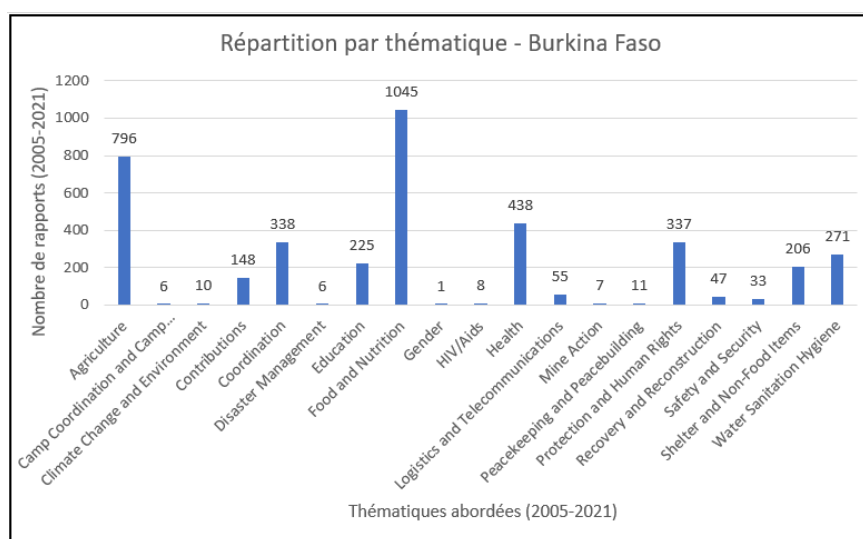


Figure 7 : Répartition du nombre de rapports traitant d'une thématique – Burkina Faso (janvier 2005-mai 2021)

Tout comme la tendance observée au niveau régional, le nombre de rapports concernant le Burkina Faso a également fait l'objet d'une tendance à la hausse entre 2005 et 2020 (figure 8). Cependant, il convient de signaler certaines divergences. Bien que l'évolution ait été positive, cette dernière diffère de l'évolution observée au niveau régional. Si les rapports au niveau régional avaient connu une tendance à la baisse entre 2005 et 2011, cela ne fut pas le cas pour le Burkina Faso. Comme le démontre la figure 8, l'évolution du nombre de publications concernant le Burkina Faso peut être divisée en quatre phases : la première, entre 2005 et 2009, est caractérisée par une évolution positive graduelle ; la seconde, entre 2010 et 2014, par une tendance à la baisse ; la troisième, entre 2015 et 2018, par des oscillations variées aboutissant finalement à une évolution positive ; la quatrième, entre 2018 et 2020, caractérisée par une augmentation telle que le nombre de rapports a plus ou moins doublé chaque année sur cette période. Contrairement aux résultats de l'analyse régionale qui démontrait que la plus forte augmentation avait eu lieu en 2020, les résultats sur le Burkina Faso attestent d'une augmentation ayant débuté en 2019. De ce fait, si l'épidémie de Covid-19 a indéniablement eu un impact sur le nombre de rapports publiés sur le Burkina Faso, il semblerait que cette dernière ne puisse pas être considérée comme l'unique explication. De plus, notons que la forte augmentation observée au niveau régional entre 2012 et 2013, liée, semblerait-il, à la situation au Mali, n'est aucunement corrélée par les résultats obtenus sur le Burkina Faso au cours de la même période.

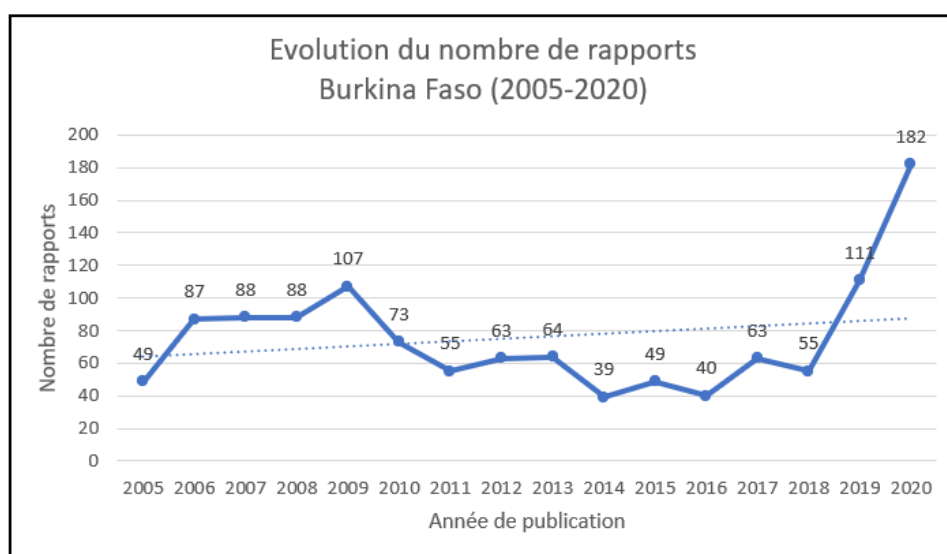


Figure 8 : Évolution du nombre de rapports publiés – Burkina Faso (janvier 2005-décembre 2020)

En ce qui concerne la fréquence relative d'apparition des thématiques au sein des rapports concernant le Burkina Faso, les tendances observées confirment les résultats obtenus au niveau régional (figure 9). L'écart entre les thématiques principales, que sont l'alimentation et la nutrition et l'agriculture et les thématiques secondaires, à savoir, la santé, la protection et les droits humains, les abris et les produits non alimentaires et le secteur WASH, est davantage marqué au Burkina Faso entre 2005 et 2018. Eu égard à l'évolution des différentes thématiques, un basculement est observable entre ces deux catégories, des thématiques secondaires devenant principales et une thématique principale devenant, quant à elle, secondaire. En effet, les thématiques liées à l'alimentation et la nutrition ainsi que l'agriculture ont été les sujets les plus représentés au sein des rapports jusqu'en 2019. Si les questions liées à l'alimentation et à la nutrition conservent toujours à l'heure actuelle la plus grande représentativité au sein des publications, la tendance à la baisse observée au niveau régional dans le domaine de l'agriculture est davantage marquée dans les rapports sur le Burkina Faso. Cette thématique qui était abordée dans 65 % des rapports en 2005 et 79 % en 2012 n'est plus concernée que par 31,6 % des rapports en 2021. Les niveaux observés en 2021 sont similaires à ceux du secteur WASH (30,3 %) alors que ce dernier ne faisait partie que de 12 % des publications en 2005. La thématique liée à la protection et aux droits humains a connu une forte augmentation depuis 2016, passant d'une représentation au sein 2,5 % des rapports en 2016 à 63 % en 2021. Les thématiques secondaires devenues principales au cours du temps sont la protection et les droits humains ainsi que la santé. De plus, il convient de noter que la thématique liée aux abris et aux produits non alimentaires est en pleine expansion, passant de 3,6 % en 2018 à 44 % en 2021. Étant donné le caractère récent des dernières données récoltées, un recul supplémentaire semble nécessaire afin d'évaluer si la question

des abris et des produits non alimentaires deviendra à son tour une des thématiques principales au Burkina Faso.

Les résultats obtenus à l'issue de cette analyse confirment une des hypothèses émises lors de la réalisation de la base de données sur le Burkina Faso, à savoir, que la forte augmentation de l'insécurité et de ses multiples conséquences avait impacté le traitement d'autres thématiques telles que l'agriculture qui, bien que, centrales auparavant ne faisaient, à présent, plus que l'objet d'un traitement secondaire.

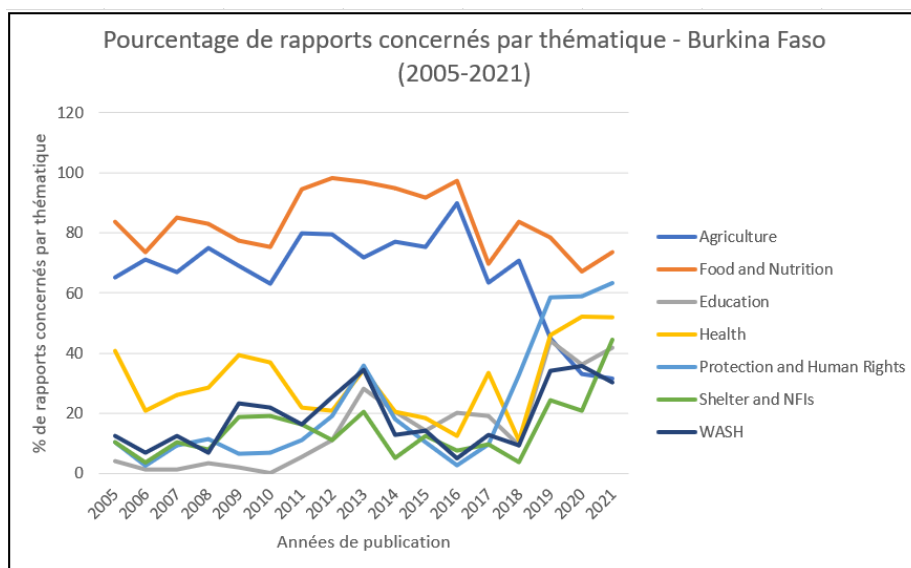


Figure 9 : Evolution de la fréquence relative d'apparition des thématiques au sein des rapports – Burkina Faso (janvier 2005-mai 2021)

Tout comme au niveau régional, la moyenne du nombre de thématiques abordées par rapport a connu une évolution positive entre 2005 et 2020. Si la tendance régionale a connu une tendance à la hausse relativement uniforme, hormis en 2012 et 2013, l'évolution de la tendance pour le Burkina Faso présente de plus grandes irrégularités (Figure 10). En effet, il convient de différencier la période allant de 2005 à 2011, caractérisée par une augmentation presque linéaire du nombre de thématiques abordées par publications, de celle allant de 2012 à 2021 qui fait l'objet de fluctuations, tant positives que négatives, plus importantes. En 2013, la moyenne de thématiques abordées par rapport était de 3,9. S'en est suivi une tendance à la baisse qui s'est soldé en 2017 par une moyenne de 2,3 pour ensuite repartir à la hausse et atteindre une moyenne de 3,9 en 2019 et de 4,1 en 2021. L'analyse réalisée avait pour objectif de tenter de confirmer ou d'infirmer l'hypothèse d'un phénomène d'emballement en lien avec des crises multiples et simultanées et d'évaluer si l'existence d'un tel phénomène pouvait être observable au vu des résultats obtenus. Si la tendance à la hausse peut constituer un élément de réponse en faveur de l'hypothèse formulée, l'importante irrégularité de la

courbe doit être soulignée et prise en considération dans le cadre de l'interprétation des résultats. En l'espèce, les données obtenues ne semblent pas être suffisamment consolidées pour permettre la confirmation ou l'infirmer de l'hypothèse formulée. De plus, malgré des recherches complémentaires réalisées, aucune raison permettant de justifier la hausse des résultats entre 2012 et 2013 n'a été trouvée. Une hypothèse serait l'influence des rapports régionaux contenant des informations relatives au Mali qui auraient occasionné des variations erronées de la courbe concernant le Burkina Faso. Cette limite sera d'ailleurs présentée dans la partie dédiée à la discussion des résultats.

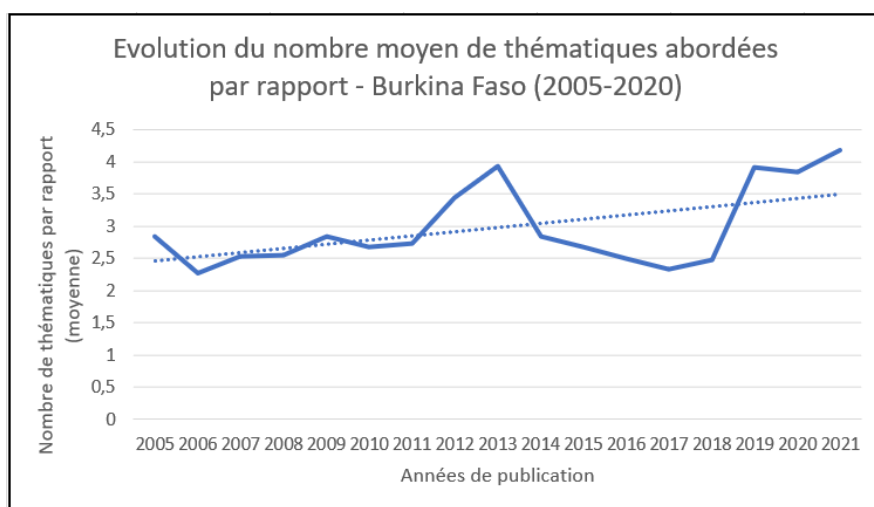


Figure 10 : Évolution de nombre moyen de thématiques abordées par an au sein des rapports – Burkina Faso (Janvier 2005- Mai 2021)

Micro-analyse : Burkina Faso

Objectifs et solutions d'ajustement

Après avoir analysé les métadonnées récoltées tant au niveau régional qu'à l'échelle du Burkina Faso, il convient à présent de présenter les résultats obtenus par l'utilisation de la seconde méthode de recherche. Comme il fut mentionné dans la description du matériel et des méthodes de recherche, la seconde méthode se différencie de la première dans le sens où l'extraction des données ne fut, en l'espèce, pas réalisée de façon automatisée, mais grâce à un encodage manuel des informations contenues dans les rapports disponibles sur la plateforme « ReliefWeb ». Afin de rendre compte de relations complexes existant entre des thématiques variées telles que le domaine agricole, le suivi des marchés, les conditions pluviométriques, les contextes épidémiologique et sécuritaire, les déplacements de population, les interventions nationales et internationales ainsi que la situation

alimentaire de la population, il fut décidé de prendre en considération l'ensemble des données quantitatives et qualitatives issues des rapports publiés sur le Burkina Faso sans établir de priorisation entre ces dernières.

Si l'objectif initial était de pouvoir rendre compte des tendances observées et des relations existantes entre les thématiques susmentionnées entre 2005 et 2020, le temps nécessaire à l'encodage manuel des données, contenu entre vingt minutes et deux heures par rapport, a obligé une revue à la baisse des objectifs initiaux. De ce fait, les résultats obtenus faisant l'objet de la présente section concernent les informations récoltées au sein des rapports publiés entre le premier janvier 2005 et le 31 décembre 2006, d'une part, et celles contenues au sein des rapports publiés entre le premier janvier et le vingt-six mai 2020, d'autre part.

Afin de pallier un tant soit peu les limites rencontrées lors de la mise en application de la seconde méthode de recherche, plusieurs stratégies ont été utilisées.

Premièrement, les données quantitatives concernant le Burkina Faso et contenues dans la base de données intitulée « Data_ReliefWeb Crisis Figures Data – historical_figures » ont été extraites afin de renforcer les résultats obtenus suite à l'encodage des informations pour l'année 2020. Il convient de préciser que cette base de données préexistante ne diminue en rien l'importance de la base de données réalisée dans le cadre de la présente recherche dans le sens où celles-ci ne remplissent pas le même objectif ni ne contiennent les mêmes données. En effet, alors que la présente base de données traite de l'ensemble des thématiques abordées dans les rapports en centralisant toutes les données quantitatives et qualitatives, la base de données développée par OCHA contient des données quantitatives précises en nombre limité ainsi que des informations y relatives telles que la source, la date ou le lien URL pour l'ensemble des pays ayant connu des crises majeures au cours des dernières années. Si les deux bases de données divergent, elles n'en restent pas moins complémentaires dans le sens où la quasi-totalité des informations quantitatives extraites de la base de données préexistante correspond à des catégories d'information existant également dans la base de données réalisée grâce à la seconde méthode de recherche. En ce sens, l'utilisation de la base de données préexistante permet d'observer des tendances sur des périodes plus longues que celles obtenues par la mise en œuvre de la seconde méthode de recherche et de pallier, même de façon partielle, le manque d'exhaustivité des années encodées dans la présente base de données.

Deuxièmement, une ligne du temps reprenant les facteurs de risque pour les institutions burkinabés entre 1987 et 2020 a été réalisée (Annexe 1). Cette dernière avait pour objectif d'identifier les événements à l'origine d'une potentielle fragilisation des institutions burkinabés (Annexe 1). En raison du manque d'informations récoltées, des recherches plus approfondies sur l'existence d'une crise institutionnelle venant s'ajouter aux multiples crises identifiées dans le cadre de la présente recherche devront être réalisées. En ce sens, les informations fournies à l'Annexe 1 ne disposent que

d'un caractère informationnel permettant uniquement d'atteindre un meilleur degré de contextualisation.

Présentation des résultats

Eu égard au nombre important d'informations contenues dans la base de données réalisée, la présente section ne prétend pas à l'exhaustivité, mais correspond à une sélection des résultats majeurs de la recherche.

Lors de l'encodage des informations, une première évolution concernant le contenu et les thématiques abordées au sein des rapports a pu être observée. En effet, les thématiques principales au cours de l'année 2005 et 2006 telles que le suivi de la campagne agricole, l'évolution régionale de la situation alimentaire et des conditions sur les marchés ainsi que la situation pluviométrique, ne faisaient plus que l'objet d'un traitement secondaire, voire résiduel, dans les rapports de l'année 2020, au profit de l'apparition de nouvelles thématiques concernant notamment le contexte sécuritaire, les déplacements de population ainsi que la pression que ces dernières ont induite sur les ressources nationales. Au terme de l'analyse des cellules non vides, la figure 11 a été réalisée, reprenant l'évolution du nombre de cellules non vides pour l'année 2005, 2006 et 2020. Afin d'assurer un degré suffisant de comparabilité, les résultats obtenus sont ceux concernant les rapports publiés entre le mois de janvier et le mois de mai pour chaque année encodée au sein de la base de données. Les résultats observés constituent une piste encourageante en vue de la confirmation de l'hypothèse susmentionnée. De plus, l'analyse de la fréquence relative d'apparition des thématiques au sein des rapports qui furent présentés dans la partie dédiée à la macro-analyse des résultats semble également confirmer l'hypothèse formulée.

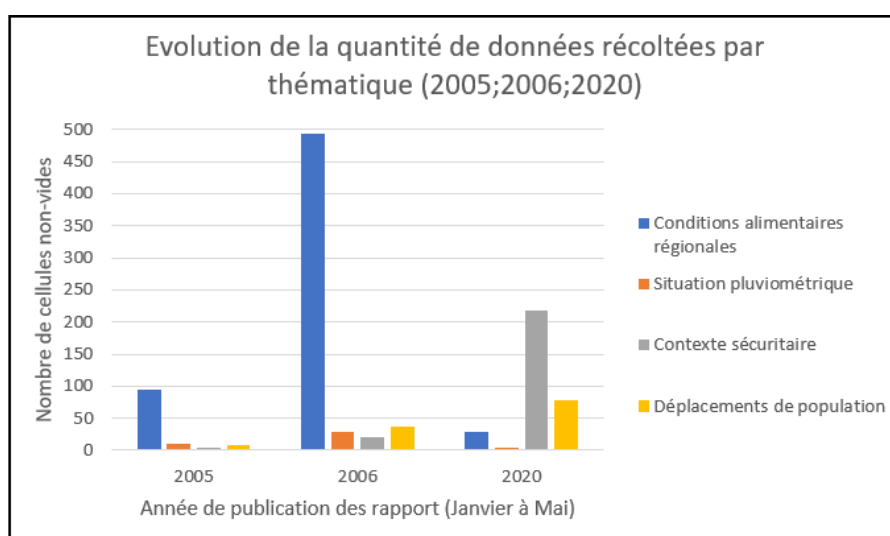


Figure 11 : Evolution de la quantité de données récoltées par thématique – Burkina Faso (2005 ; 2006 ; 2020)

Outre l'évolution observée en ce qui concerne les thématiques abordées, les régions administratives représentées au sein des rapports ont également connu une évolution. Bien que certaines régions fassent déjà l'objet d'un traitement particulier en 2005 et 2006, l'attention portée à ces dernières s'est accentuée en 2020. En effet, certaines régions comme celle du Sud-Ouest sont pratiquement absentes des rapports en 2020, ces derniers se concentrant presque exclusivement sur les régions affectées par la crise sécuritaire, à savoir, les régions du Sahel, du Nord, du Centre-Nord, de l'Est, du Centre-Est et de la Boucle du Mohoun. L'absence d'informations en 2020 concernant certaines régions ne semble pas signifier pour autant que la situation y soit optimale. Comme illustré à la figure 12 faisant état de la situation alimentaire entre le mois d'octobre 2019 et le mois de février 2020 (voir page 23), si certaines zones bénéficient de conditions alimentaires satisfaisantes comme cela est le cas dans les régions des Cascades et des Hauts-Bassins, d'autres, tels que, les régions du Sud-Ouest, du Centre-Sud et certaines provinces du Plateau central étaient confrontés à des situations de stress alimentaire correspondant au niveau 2 du « Cadre intégré de classification de la sécurité alimentaire » (IPC). Les conditions alimentaires dans ces régions sont de la même catégorie voire d'une catégorie supérieure à celles rencontrées dans certaines provinces de la Boucle du Mohoun et de la région Centre-Est (niveaux 1 et 2 en fonction des provinces). Cependant, étant donné que les régions du Plateau Central, du Sud-Ouest et du Centre-Sud ne font pas partie des six régions fortement affectées par la situation sécuritaire, ces dernières sont pratiquement absentes des rapports et ne semblent pas non plus faire l'objet d'une attention particulière dans le cadre des interventions dans le domaine de l'assistance alimentaire. Ces résultats pourraient confirmer l'hypothèse selon laquelle le cumul de crises multiples et simultanées au sein de certaines régions du pays, oblige les acteurs à effectuer une priorisation tant dans le traitement des situations au sein des rapports que dans les zones géographiques ciblées par les interventions.

La présente recherche a permis de mettre en lumière un élément interpellant. Au cours de la campagne agricole 2006-2007, les zones les plus affectées par l'irrégularité et la mauvaise répartition de la pluviométrie ayant donné lieu à des inondations ou des poches de sécheresse se situent toutes, à l'exception de la région des Hauts Bassins, dans les régions fortement affectées par la crise sécuritaire en 2020. En effet, les provinces du Houet (région des Hauts Bassins), des Banwa (région de la Boucle du Mouhoun), du Bam (région Centre-Nord), de l'Oudalan (région du Sahel), du Zondoma, du Yatenga et du Lorum (région Nord) furent frappées par des inondations localisées alors que des poches de sécheresse ont été observées dans les provinces du Bam et du Namentenga (région Centre-Nord), de la Gnagna (région Est), du Koulpélogo (région Centre-Est) ainsi que dans la région du Sahel. Ces résultats qui pourraient correspondre à une simple coïncidence constituent davantage une piste de recherche qu'une preuve intrinsèquement concluante d'un lien existant entre climat et conflits armés. Une mise en perspective de cette thématique sera réalisée dans le chapitre suivant consacré à la discussion des résultats.

La situation alimentaire

Avant d'aborder en détail certaines thématiques particulières, il convient de dépeindre l'évolution de la situation alimentaire au Burkina Faso entre 2005-2006 et 2020.

Au début de la période de recherche, le Burkina Faso, comptabilisant une population de 12 930 067 personnes, était confronté à des détériorations des conditions alimentaires dans certaines zones de son territoire. L'année 2005 fut marquée par l'existence de plusieurs situations de pénurie alimentaire localisée en raison du manque de disponibilité en aliments dû à une période de sécheresse et des attaques de criquets pèlerins au cours de l'année 2004. Si le niveau des stocks était considéré comme acceptable jusqu'en août 2004, l'achat de denrée alimentaire en grandes quantités par des commerçants de la Côte d'Ivoire et du Ghana en raison des épisodes de sécheresse ayant touché ces pays, a fortement accéléré l'amenuisement des stocks alimentaires. Ainsi, au mois d'octobre 2004, le niveau relativement faible des stocks paysans jumelé avec une hausse générale des prix sur les marchés a participé à la détérioration de la situation alimentaire. Le tarissement précoce des ressources en eau a, par la suite, impacté les cultures de contre-saison et la campagne maraîchère. À l'issue de la campagne 2004-2005, un million de personnes nécessitaient une assistance alimentaire en raison des périodes de sécheresse et des invasions acridiennes ayant eu lieu au cours de l'année 2004 entraînant une perte de 90 % des récoltes dans certaines parties du pays et obligeant les éleveurs à vendre jusqu'à 75 % de leurs cheptels. Bien que toutes les régions aient été impactées par les événements susmentionnés, les régions les plus fortement touchées par la détérioration des conditions alimentaires étaient les régions Nord, du Sahel, du Centre-Nord.

Enfin, il faudra attendre jusqu'au mois d'août 2005 pour que la situation alimentaire cesse de se détériorer grâce à l'arrivée des récoltes de la campagne agricole 2005-2006. Malgré une certaine irrégularité des précipitations dans des zones habituellement excédentaires telles que les régions Sud-Ouest et Centre-Ouest, les précipitations furent globalement bonnes, voire exceptionnelles dans certaines régions habituellement déficitaires telles que le Sahel. Les pluies enregistrées ont permis de remplir les points d'eau, régénérer le tapis herbacé et atteindre un bon niveau de récoltes, permettant de couvrir 125 % des besoins nationaux en céréales. Bien que des variations régionales étaient observées avec des taux de couverture plus faibles dans les régions du Centre et du Centre-Est, cela n'a pas impacté les conditions alimentaires au cours de l'année 2006 qui sont restées globalement bonnes sur l'ensemble du territoire tout au long de l'année. La baisse progressive des prix grâce à la quantité importante de céréales sur les marchés a permis de consolider l'amélioration des conditions alimentaires sur l'ensemble du territoire. De plus, la partie nord du pays bénéficie d'une nette amélioration de la situation alimentaire par rapport à 2005 étant donné l'impact positif des précipitations exceptionnelles, à savoir, l'embonpoint du bétail, le bon niveau des ressources en eau

disponibles et une production excédentaire. Si les conditions alimentaires de la population étaient globalement satisfaisantes en 2006 grâce aux résultats de la campagne agricole 2005-2006, l'irrégularité de la pluviométrie occasionnant d'importantes inondations ainsi que des poches de sécheresse localisées constituait un risque d'amenuisement des récoltes obtenues à l'issue de la campagne annuelle.

En résumé, le facteur principal impactant la situation alimentaire de la population en 2005 et 2006 correspond à la situation pluviométrique qui agit comme un véritable levier permettant ou non d'atteindre un niveau satisfaisant en ce qui concerne les récoltes, les points d'eau, le tapis herbacé et l'embonpoint du bétail. L'impact de la pluviométrie et des ravageurs de cultures sur la situation alimentaire s'explique notamment par le fait que les campagnes agricoles au Burkina Faso se composent d'une seule période de récolte par an avec des productions entièrement dépendantes des précipitations, à l'inverse des pays dont la production est basée en tout ou partie sur le recours à des systèmes d'irrigation. Ainsi, les précipitations et la présence de ravageurs de cultures au cours d'une année, se répercutent sur les conditions alimentaires de l'année suivante influençant l'offre d'aliments disponibles sur les marchés, leurs prix et le degré d'accessibilité pour les ménages.

En revanche, la situation semble avoir pris une tout autre tournure en 2020. La population compte à présent 21 398 997 personnes, soit une hausse de +75 % depuis 2006. La situation alimentaire est devenue alarmante dans de nombreuses régions du pays. Entre le mois de mars et de mai, 1,6 million de personnes souffraient d'insécurité alimentaire. Les estimations prévoyaient une augmentation du nombre de personnes concernées par l'insécurité alimentaire durant la période de soudure. En effet, près de 2,2 millions de personnes seraient à risque de pénurie alimentaire de niveau 3 (Crise) ou de niveau 4 (Urgence) conformément à la classification IPC, entre le mois de juillet et le mois d'août 2020, soit une augmentation de +213 % par rapport à 2019, ce qui correspond à la hausse la plus importante enregistrée dans la région sahélienne sur la même période.

Afin de permettre une meilleure visualisation de l'étendue de l'insécurité alimentaire au Burkina Faso au début de l'année 2020, la figure 12 a été intégrée à la description des résultats. Il s'agit d'une figure réalisée par l'organisme en charge de l'IPC et reprise par l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) dans le cadre de son rapport du mois de février 2020. Il en ressort que les régions les plus affectées par l'insécurité alimentaire sont les régions Centre-Nord, Est, Nord ainsi que le Sahel. Bien que l'évolution des incidents sécuritaires et son impact sur le déplacement de population seront traités ultérieurement, il convient de préciser que les provinces confrontées à une situation de crise alimentaire au début de l'année 2020 font toutes parties des régions les plus affectées par le contexte sécuritaire. De plus, les quatre régions concernées sont également les zones qui accueillent la plus grande proportion de déplacés internes au début de l'année 2020.

Ayant été réalisé avant l'apparition du virus dans le pays, il convient de préciser que la figure 12 ne prend pas en considération l'impact de l'épidémie de Covid-19 sur la situation alimentaire. Les résultats concernant le nombre de provinces et/ou de régions concernées par des situations de Stress (Niveau 2) ou de Crise alimentaire (Niveau 3) au cours de l'année 2020 devront donc être réévalués à la hausse.

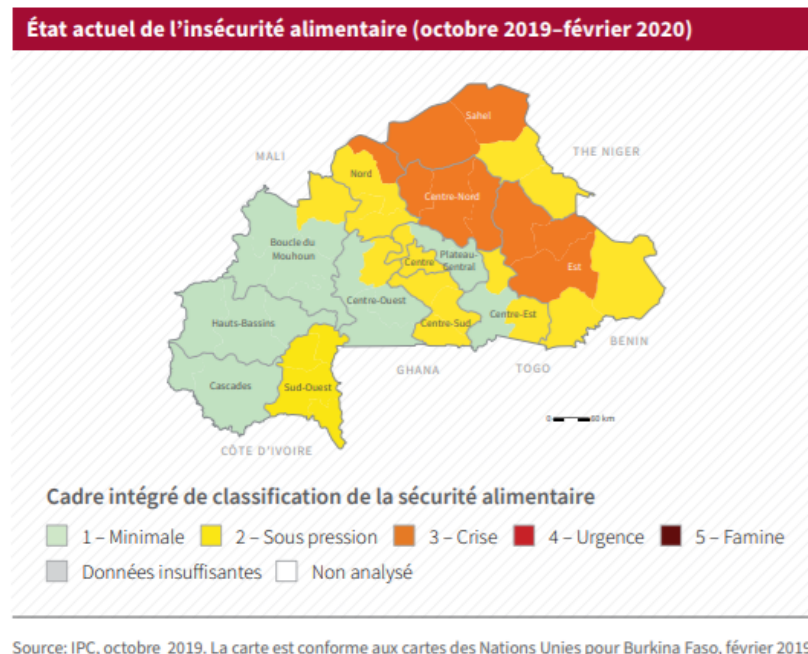


Figure 12 : Etat de l'insécurité alimentaire au Burkina Faso (octobre 2019 – février 2020). Sources : FAO, 2020.

Les taux de malnutrition sont un autre indicateur permettant d'établir un lien entre le contexte sécuritaire et la détérioration de la situation alimentaire. Au début de l'année 2020, alors que le taux national de malnutrition aigüe globale (*Global Acute Malnutrition*) était de 8.1 %, ce dernier oscillait entre 11.2 et 17.6 % dans les communes au sein desquelles de nombreux déplacés internes avaient été identifiés.

Bien que les résultats soient 10 % supérieurs à la moyenne quinquennale, la campagne agricole 2019-2020 a enregistré une baisse de production en raison d'un impact cumulé de multiples facteurs, à savoir, le contexte sécuritaire, des attaques de chenilles légionnaires et des épisodes de sécheresse récurrents. Si la situation pluviométrique et la présence de ravageurs de cultures constituent toujours des facteurs déterminants sur le niveau de récoltes obtenues, la flambée du nombre d'incidents sécuritaires représente une nouvelle menace en matière de sécurité alimentaire entravant l'accès aux champs ainsi qu'aux zones de pâturage dans certaines parties du pays et provoquant un déplacement massif de population. De plus, outre les événements ayant influencé les résultats de la campagne agricole 2019-2020, la situation alimentaire au Burkina Faso est également négativement

impactée par les mesures de restrictions mises en place par le Gouvernement afin de limiter la propagation de l'épidémie de Covid-19, correspondant notamment à l'instauration d'un couvre-feu, la fermeture des frontières et de certains marchés régionaux ainsi que des restrictions en ce qui concerne certains types de déplacement à l'intérieur du pays. De ce fait, l'épidémie a eu pour conséquence de diminuer les revenus des ménages et le niveau d'approvisionnement des marchés, d'engendrer une hausse des prix et de compromettre l'accessibilité des marchés.

En résumé, alors que les années 2005 et 2006 étaient fortement influencées par la situation pluviométrique et la présence de ravageurs de cultures, l'année 2020 a vu augmenter le nombre de facteurs capables d'impacter négativement la situation alimentaire de la population. En effet, aux deux facteurs présents au début de la période de recherche sont ensuite venus s'ajouter la détérioration du contexte sécuritaire et l'épidémie de Covid-19. De plus, si au début de la période de recherche, la situation alimentaire paraissait fluctuée d'année en année en fonction des conditions pluviométriques et des ravageurs de cultures, le conflit armé, en cours depuis plusieurs années, semble constituer à présent une menace fragilisant les populations de façon plus durable.

Pour finir, les zones géographiques en situation de crise alimentaire au début de l'année 2020 correspondent aux zones dont la situation était considérée comme difficile, voire préoccupante, en 2005. Étant donné l'absence de référence à la classification IPC dans les rapports de 2005 et 2006, une comparaison des différents indices n'a pu être réalisée. Cependant, au vu de l'intensification des incidents sécuritaires et du nombre de déplacés internes au sein des mêmes régions, il est fort probable que l'augmentation des facteurs de vulnérabilité y ait provoqué une détérioration de la situation alimentaire.

Le contexte sécuritaire

L'évolution la plus notable au cours de la période de recherche correspond à l'importante dégradation qu'a connue le contexte sécuritaire au Burkina Faso.

Au cours de l'année 2005, les rapports font uniquement état d'un épisode de braquages sur les routes menant aux zones pastorales ayant constitué un obstacle à la commercialisation du bétail et entraînant également la hausse des prix de celui-ci. Un rapport de l'OCHA datant du mois de février établissait un lien entre la crise émergente au Togo et ses possibles conséquences sur l'arrivée de réfugiés au Burkina Faso. L'incident le plus documenté concernant l'année 2005 correspond à la mort de quatre personnes dans la nuit du 6 au 7 décembre sur l'axe routier reliant Ouagadougou à Kongoussi. La possibilité qu'il s'agisse d'exécutions extrajudiciaires perpétrées par les forces de l'ordre a été mise en évidence par l'OCHA. Mise à part des événements ponctuels et localisés ainsi

que l'existence d'un facteur de risque pour la sécurité nationale provenant d'un pays voisin, la situation sécuritaire semble alors calme.

En raison des différentes attaques ayant eu lieu entre la fin de l'année 2005 et le début de l'année 2006 et la préparation des élections municipales et communales, les principaux axes routiers furent contrôlés par des patrouilles des forces de l'ordre. De plus, le nombre d'événements relatés dans les rapports augmente légèrement au cours de l'année 2006. On y révèle notamment l'existence de plusieurs attaques perpétrées par des « coupeurs de route ». Au mois de mars et avril 2006, la majorité des attaques ont eu lieu dans la partie est du pays ainsi que sur certains axes routiers qui n'étaient alors pas contrôlés par les forces de l'ordre. Bien que le recours à des escortes faisait partie des recommandations adressées aux organisations présentes dans la partie est du pays, la situation ne semblait pas, pour autant, être hors de contrôle. Au cours du mois de juillet, la situation sécuritaire dans la partie est du pays a connu une accalmie alors qu'une augmentation du nombre d'attaques perpétrées fut constatée dans la région des Cascades, située à la frontière avec la Côte d'Ivoire. Conformément aux informations divulguées par OCHA, les procédés utilisés lors des attaques dans la région des Cascades font preuve d'un degré d'organisation supérieur. Outre les attaques susmentionnées, plusieurs rapports traitent également de l'existence d'un litige foncier à propos de terres agricoles ayant entraîné des affrontements dans la région de la Boucle du Mohoun au cours du mois de juin 2006. Un rapport de l'OCHA mentionne que neuf ressortissants burkinabés sont décédés lors des affrontements. De plus, un rapport rédigé par Afrique Verte fait une brève référence à un litige foncier ayant eu lieu dans la zone frontalière de Djibasso, opposant des ressortissants maliens du village de Wannia à des Burkinabés du village de Warakui. Cependant, nous disposons de trop peu d'informations permettant d'attester qu'il s'agit des mêmes affrontements. Une rencontre s'est tenue entre les gouverneurs des deux régions concernées à la fin du mois de juillet 2006. Ce type d'entrevue avait déjà eu lieu au cours du mois de juin 2003, ce qui atteste que les litiges fonciers autour des terres agricoles dans la zone frontalière ne sont pas un phénomène récent. Enfin, le 30 juin 2006, une marche de protestation s'est tenue dans la ville de Koudougou en réaction au non-lieu prononcé dans le cadre du procès concernant la mort de Norbert Zongo, journaliste burkinabé décédé en 1998. Malgré tous les événements présentés, le contexte au Burkina Faso était encore considéré comme étant globalement calme et stable.

En 2020, le constat est glaçant. Les rapports font état d'une détérioration du contexte sécuritaire depuis 2016 avec une intensification du nombre d'attaques depuis le début de l'année 2019. Au cours de la première moitié de l'année 2020, la quasi-totalité des rapports publiés atteste de la dégradation continue du contexte sécuritaire.

Si en 2005 et 2006, les incidents sécuritaires étaient ponctuels et localisés, on parle à présent d'une crise sécuritaire avec des incidents dans l'ensemble des treize régions du pays parmi lesquelles

les plus touchées sont les régions du Sahel, le Centre-Nord, le Nord, l'Est, et dans une moindre mesure, le Centre-Est et la Boucle du Mohoun. Tout au long de la première période de l'année 2020, le contexte sécuritaire est considéré comme instable et très préoccupant. En effet, il ne s'agit alors plus de « coupeurs de route », mais bien de groupes armés non étatiques responsables d'une multitude d'exactions. Certains de ces groupes appartiennent à des mouvements terroristes djihadistes tels que l'État islamique dans le Grand Sahara (EIGS) ou encore le Groupe de soutien à l'islam et aux musulmans (JMIN). Les rapports révèlent de nombreux assassinats ainsi que le recours à la torture, des cas d'enlèvement, des menaces de mort, des violences basées sur le genre (VBG), des pillages et des extorsions de biens. Les principales cibles sont les forces de l'ordre, les autorités locales et la population civile, en ce compris, les communautés hôtes, les déplacés internes, les réfugiés, le personnel de santé, les étudiants et les professeurs. Au cours de l'année 2020, les incidents ciblant spécifiquement les populations civiles ont fortement augmenté. De plus, les rapports font également état d'une augmentation du recours à des engins explosifs lors des attaques.

En ce qui concerne les auteurs des exactions à l'encontre de la population civile, il convient de préciser que plusieurs assassinats mettant en cause les forces de l'ordre burkinabés ont été répertoriés. Conformément aux informations issues du rapport publié par Insecurity Insight le 14 avril 2020, plus d'une trentaine de civils aurait été tuée par les forces de l'ordre dans la province de Yagha au mois de mars 2020.

Grâce aux informations extraites de la base de données préexistante réalisée par OCHA, la figure 13 reprenant le nombre d'incidents de protection au cours de l'année 2020 a pu être réalisée. Bien qu'il soit intéressant de présenter les résultats obtenus, il convient cependant de les interpréter avec précaution. En effet, si les incidents sécuritaires font partie des incidents de protection, d'autres catégories d'événements sont également reprises au sein de cette classification. En effet, conformément au rapport mensuel de protection de septembre 2020, concernant la région Est et rédigé par l'UNHCR (UNHCR et INTERSOS, 2020), les incidents de protection regroupent les atteintes au droit à la propriété, les atteintes à l'intégrité physique et/ou psychique, les atteintes à la liberté et à la sécurité, les atteintes au droit à la vie, les atteintes à l'accès aux services de base, les mouvements forcés de population, les violences basées sur le genre ainsi que les catastrophes naturelles telles que les inondations. De ce fait, les termes « sécuritaire » et « protection » ne peuvent être perçus comme synonymes.

En ce qui concerne l'analyse du graphique, il en ressort que des incidents de protection ont été enregistrés tout au long de l'année. Des variations mensuelles sont cependant identifiables, notamment lors des mois de mai, février et novembre enregistrant à eux seuls plus de 65 % des incidents de protection répertoriés au cours de l'année 2020. Si l'on considère le mois de mai de façon isolée, le nombre d'incidents de protection enregistrés au cours de celui-ci correspond à 40 % du nombre

d'incidents au cours de l'année entière. La base de données réalisée dans la cadre de la présente recherche s'arrêtant à cette même période, les derniers résultats obtenus sont ceux concernant le mois d'avril 2020. De ce fait, aucune information complémentaire concernant les incidents répertoriés au mois de mai n'a pu être récoltée.

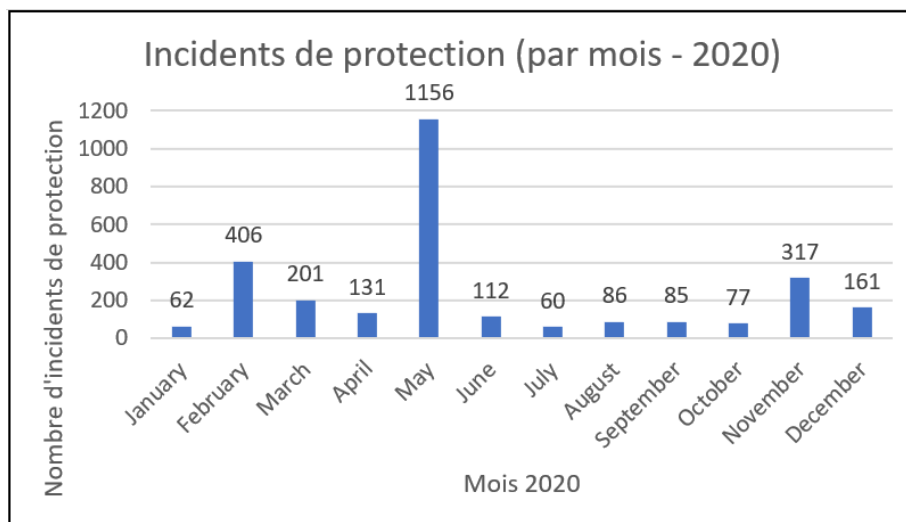


Figure 13 : Nombre d'incidents de protection par mois au Burkina Faso (2020). Source : Data_ReliefWeb Crisis Figures Data – historical_figures (OCHA)

Afin d'évaluer quantitativement la détérioration du contexte sécuritaire, un graphique reprenant le nombre d'incidents sécuritaires enregistrés par année entre 2018 et 2020 a été réalisé (figure 14). Les informations concernant les années 2018 et 2019 proviennent de la base de données réalisée durant la recherche. En revanche, les données de l'année 2020 proviennent du rapport mensuel d'octobre 2020 rédigé par le Cluster Santé dont la numérisation au sein de la base de données n'a pas été réalisée (Cluster Santé, 2020). Malgré des recherches complémentaires en vue d'identifier le nombre d'incidents sécuritaires ayant eu lieu au cours des mois de novembre et de décembre 2020, l'absence d'informations à ce propos nous a contraints à utiliser le nombre d'incidents répertoriés entre le mois de janvier et le mois d'octobre 2020. Notons également que des divergences sont apparues en ce qui concerne le nombre d'incidents sécuritaires enregistrés au cours de l'année 2019 ; certains rapports faisant état de 618 attaques contre 588 pour d'autres. Face à cette problématique, l'homogénéité des sources d'information a été privilégiée. Afin de permettre une analyse comparative des résultats, les données récoltées sont celles figurant dans les rapports du Cluster Santé.

L'année 2019 avait déjà enregistré presque deux fois plus d'incidents sécuritaires que l'année précédente dont le nombre s'élevait à 328 en 2018 contre 618 en 2019. Cependant, cette augmentation notable entre 2018 et 2019 semble pratiquement s'effacer lorsque l'on prend en considération les données de l'année 2020 et ses 2053 incidents répertoriés entre le mois de janvier et le mois d'octobre. Bien que les données susmentionnées ne prennent pas en considération les incidents des mois de

novembre et de décembre 2020, la détérioration du contexte sécuritaire ne fait aucun doute. En effet, même si l'on considère uniquement les incidents sécuritaires enregistrés entre le mois de janvier et le mois d'octobre 2020, leur nombre correspond à une hausse de 525 % par rapport à 2018.

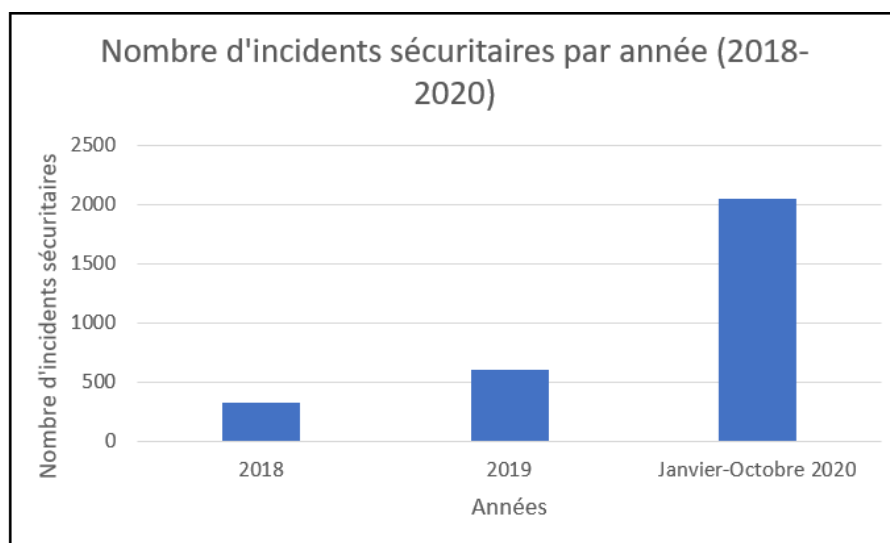


Figure 14 : Évolution du nombre d'incidents sécuritaires par an – Burkina Faso (2018 – 2020)

Au sein de la soixantaine de rapports analysés pour l'année 2020, nombreuses sont les conséquences attribuées à la détérioration du contexte sécuritaire. Les répercussions répertoriées sont des déplacements massifs de population, la réduction de l'espace humanitaire, le départ des agents de santé, la fermeture de nombreuses écoles, des problèmes d'accès aux zones agricoles et aux zones pastorales, une baisse de revenus pour les ménages ainsi que des problèmes d'approvisionnement et d'accessibilité aux marchés.

De plus, étant donné que chacun des éléments précédemment cités engendre à son tour des conséquences additionnelles, l'impact du contexte sécuritaire est colossal. En effet, la réduction de l'espace humanitaire va de pair avec des problèmes d'approvisionnement en médicaments ainsi qu'une baisse de l'offre d'interventions impactant notamment le taux de malnutrition chez les enfants. Le départ massif des agents de santé, en raison des attaques dont ils font l'objet, entraîne la réduction de l'activité des centres de santé voire la fermeture de ces derniers réduisant ainsi l'accès aux soins pour une partie importante de la population. La fermeture des écoles entrave la poursuite des « programmes d'alimentation scolaire » (*School feeding programs*) en privant également de nombreux enfants d'un accès à l'éducation. L'inaccessibilité de certaines zones agricoles impacte négativement le déroulement de la campagne annuelle en réduisant le niveau des récoltes et en diminuant les revenus issus de cette activité ainsi que la disponibilité en aliments. Le manque d'accès aux pâturages engendre une soudure pastorale précoce pour les éleveurs et réduit considérablement l'état d'embonpoint du bétail. Pour finir, l'impact constaté sur la baisse de revenus des ménages entraîne

une réduction des moyens de subsistance dont le cumul avec les problèmes d’approvisionnement et d’accessibilité aux marchés participe à l’augmentation de la vulnérabilité de la population face à l’insécurité alimentaire.

Étant donné la quantité importante de données récoltées en ce qui concerne le déplacement forcé de population, un chapitre traitant, entre autres, de son évolution et de ses conséquences additionnelles lui sera ultérieurement dédié.

Une fois cette parenthèse refermée, il convient de revenir plus en détail sur l’impact du contexte sécuritaire dans le domaine de l’accès aux soins et à l’éducation. Grâce aux données disponibles dans la base de données préexistante réalisée par OCHA, plusieurs figures ont pu être réalisées.

En ce qui concerne l’accès aux soins, les figures 15 et 16 ont pu être réalisées. Si le nombre de centres de santé fermés en raison du contexte sécuritaire a atteint son niveau le plus haut, soit un total de 135 centres, au cours du mois de mars 2020, la diminution observée par la suite correspond à une augmentation du nombre de centres de santé fonctionnant à capacité réduite. Ainsi, il semble que les réouvertures de centres observées à partir du mois de mars 2020 n’aient pas été totales, mais en réalité partielles. De ce fait, bien que le nombre de centres de santé fermés ait été en baisse entre le mois de mars 2020 et le mois de mars 2021, cela ne signifie pas pour autant que les problèmes d’accès aux soins se réduisent dans l’ensemble. Si la réouverture de plusieurs centres au profit d’une activité réduite peut être considérée comme une bonne nouvelle, la qualité de la prise en charge ainsi que les offres de soins semblent loin d’être optimales. Cela atteste de l’impact persistant du contexte sécuritaire sur l’accès aux soins.

En effet, conformément aux données récoltées lors de la réalisation de la base de données, le nombre de personnes affectées par le manque d’accès aux soins de santé a fait l’objet d’une tendance à la hausse durant la première moitié de l’année 2020. Alors qu’à la fin de l’année 2019, 1,2 million de personnes étaient privées d’accès aux soins de santé, cette problématique concernait près de 1 650 000 personnes au début du mois de mars 2020.

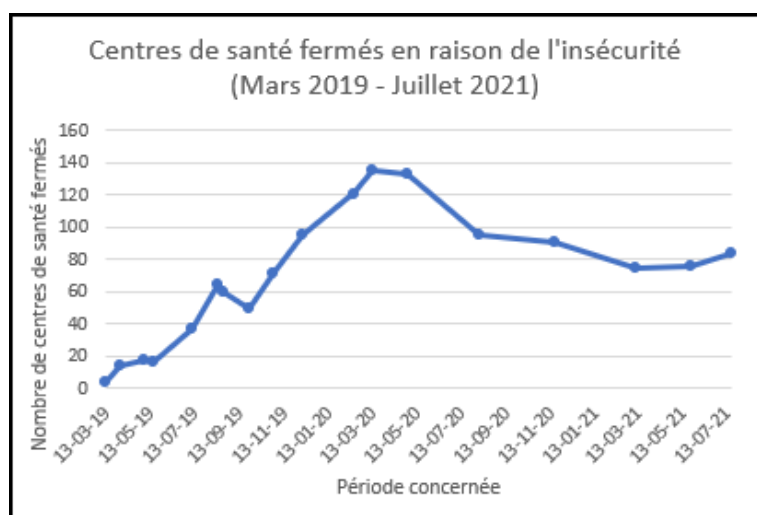


Figure 15 : Évolution du nombre de centres de santé fermés en raison de l'insécurité – Burkina Faso (mars 2019 – juillet 2021). Source : Data_ReliefWeb Crisis Figures Data – historical_figures (OCHA)

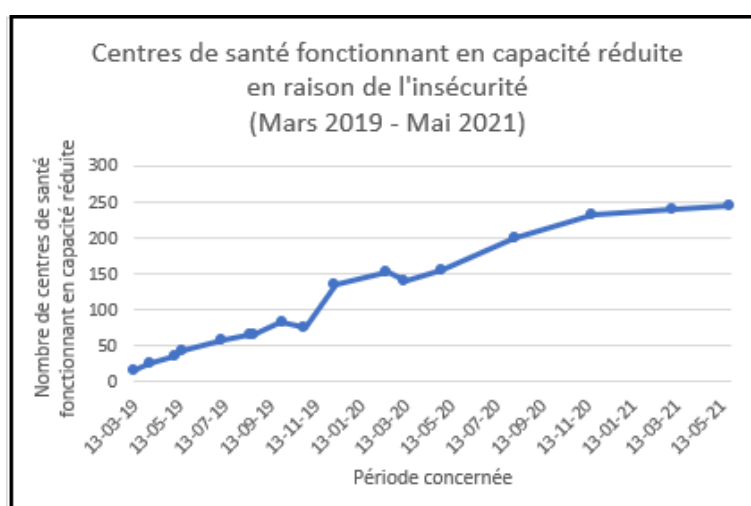


Figure 16 : Évolution du nombre de centres de santé fonctionnant en capacité réduite en raison de l'insécurité – Burkina Faso (mars 2019 – mai 2021). Source : Data_ReliefWeb Crisis Figures Data – historical_figures (OCHA)

La fermeture des centres de santé ayant été induite par la détérioration du contexte sécuritaire, il paraît logique que les centres concernés se situent dans les régions les plus affectées par les attaques des groupes armés. En revanche, il convient de préciser que parmi ces régions, le Sahel est la zone géographique la plus impactée en ce qui concerne le manque d'accès aux soins. Sur les 135 centres fermés au mois de mars 2020 à l'échelle nationale, 79 étaient situés dans la région du Sahel. Sur les 119 infrastructures de santé dans la région, 66 % étaient fermées durant le mois de mars 2020. La région du Sahel a fait face à un départ massif du personnel soignant après l'assassinat d'un agent de santé en novembre 2019 et que plusieurs cas de prises d'otages concernant également des agents de santé y aient été répertoriés. Ces événements pourraient permettre d'expliquer la raison pour laquelle la région du Sahel est celle comptabilisant le plus grand nombre de centres de santé fermés au début de l'année 2020.

Dans le domaine de l'accès à l'éducation, la figure 17 montre l'évolution du nombre d'écoles fermées en raison du contexte sécuritaire. Alors que les chiffres sont restés assez stables jusqu'au mois de septembre 2018, le nombre d'écoles fermées à la fin du premier trimestre de l'année 2019 a doublé, passant ainsi de 473 écoles concernées en mars 2018 à 954 au mois de mars 2019. L'augmentation du nombre de fermetures d'écoles pour cause d'insécurité a ensuite connu une ascension vertigineuse entre le mois de mars et le mois de juin 2019, période à laquelle plus de 2000 écoles étaient alors concernées. Après plusieurs mois de stabilité, la tendance à la hausse a ensuite repris pour finalement atteindre son niveau le plus au cours du mois de mars 2020. À cette période, plus de 2500 écoles avaient été contraintes de fermer leurs portes, soit une hausse de 434 % depuis le mois de mars 2018. Durant la fin de l'année 2020 et le début de l'année 2021, les niveaux atteints se sont quelque peu réduits pour se stabiliser ensuite autour des 2 200 écoles concernées, représentant ainsi une hausse de 374 % depuis le mois de mars 2018.

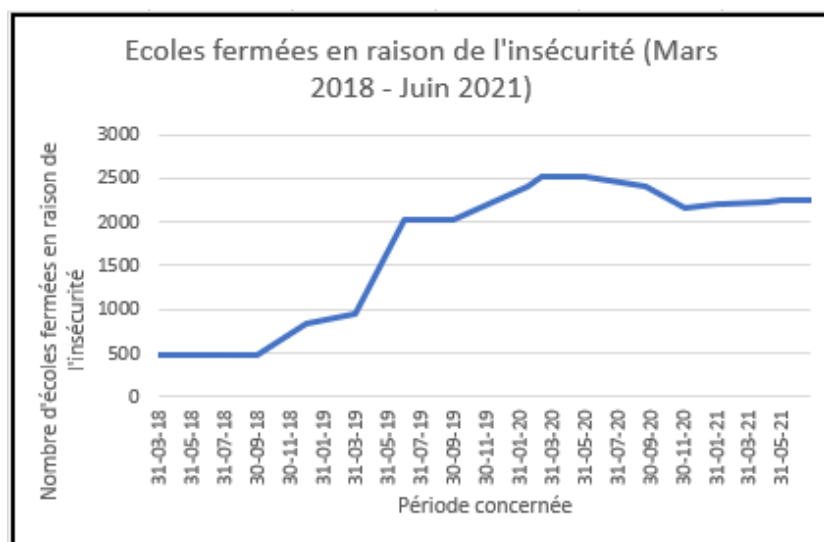


Figure 17 : Évolution du nombre d'écoles fermées en raison de l'insécurité – Burkina Faso (mars 2018 – juin 2021). Source : Data_ReliefWeb Crisis Figures Data – historical_figures (OCHA)

La figure 18 correspond, quant à elle, à l'évolution du nombre d'élèves privés d'accès à l'éducation. Conformément à l'évolution du nombre d'écoles fermées, le nombre d'étudiants privés d'accès à l'éducation a également connu une hausse extrêmement importante au cours de l'année 2019. Ce dernier a même pratiquement doublé en l'espace de deux mois, passant de 145 985 étudiants concernés au mois de mai à 330 292 étudiants privés d'accès à l'éducation au mois de juillet 2019. Une baisse notable semble avoir eu lieu à la fin de l'année 2019 avant de retrouver et même de dépasser les niveaux précédemment atteints. Entre le mois de mai et le mois de septembre 2020, 350 000 étudiants étaient affectés par le manque d'accès à l'éducation. Ce chiffre s'est ensuite réduit

pour se stabiliser autour des 300 000 étudiants concernés entre la fin de l'année 2020 et la première moitié de l'année 2021. Malgré la réalisation de recherches complémentaires, aucun élément permettant d'expliquer la baisse soudaine observée entre le mois d'août et le mois de décembre 2019 n'a été trouvé.

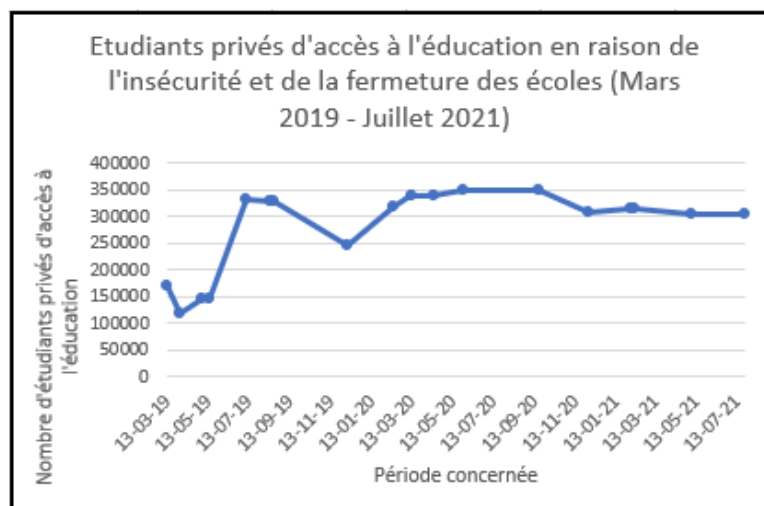


Figure 18 : Évolution du nombre d'étudiants privés d'un accès à l'éducation en raison de l'insécurité et de la fermeture des écoles – Burkina Faso (mars 2019 – juillet 2021). Source : Data_ReliefWeb Crisis Figures Data – historical_figures (OCHA)

Avant de clôturer ce chapitre, il convient de préciser que les données présentées afin d'évaluer l'impact du contexte sécuritaire sur l'accès aux soins de santé et à l'éducation ne prennent pas en compte l'impact de l'épidémie de Covid-19 sur ces deux secteurs. Le chapitre dédié à la situation épidémiologique sera l'occasion de revenir brièvement sur cette thématique.

Les déplacements de population

L'intensification des incidents sécuritaires au cours de la période de recherche a provoqué un basculement dans les dynamiques de mouvement de population au Burkina Faso.

Dans les rapports publiés au cours de l'année 2005, les informations disponibles concernaient notamment le départ précoce en transhumance au mois d'octobre et novembre 2004 en raison du manque de pâturage disponible dans la région du Sahel, du Centre-Ouest et du Nord, certains changeant de province ou de région et d'autres partant vers les pays voisins tels que le Mali, le Ghana ou encore le Niger. De plus, on y rapporte que 310 000 ressortissants burkinabés avaient fait l'objet d'un rapatriement après le début du conflit armé en Côte d'Ivoire à la fin de l'année 2002.

L'année 2006 fut, quant à elle, marquée par des mouvements de population en raison du manque de ressources en eau observée dans la région Est et ce, principalement dans la province de Gourma. Les déplacements avaient principalement lieu vers les localités voisines, mais certains éleveurs prirent la direction du Bénin. La région du Sahel a également connu une augmentation des déplacements internes en raison du départ d'une partie jeune de la population vers les sites d'orpillage. De plus, la région des Hauts-Bassins fut également concernée par des mouvements de déplacement interne localisés en raison des inondations ayant frappé la Province du Houet au cours du mois de septembre 2006. En ce qui concerne la migration internationale, les rapports font état du retour de centaines de ressortissants burkinabés en provenance de la Côte d'Ivoire en raison de la fin de la saison du café et du cacao. Une opération de rapatriement volontaire a également permis à plusieurs dizaines de ressortissants libériens de retourner dans leur pays d'origine. Malgré l'existence de plusieurs attaques sur les axes routiers dans la partie est du pays, ces événements ne semblent pas avoir donné lieu à des mouvements de population. En définitive, les mouvements de population observés en 2005 et 2006 correspondaient à des déplacements ponctuels et localisés. Les seuls déplacements en raison du contexte sécuritaire concernaient un mouvement de retour vers le Burkina Faso face aux incidents qu'a connus la Côte d'Ivoire.

Après plusieurs années de conflit armé, le nombre de déplacés internes a atteint des niveaux effrayants durant la première période de l'année 2020. Grâce aux données récoltées au sein des rapports, il a été permis d'identifier que la hausse exponentielle en matière de mouvement de population a débuté au début de l'année 2019. Alors que le nombre de déplacés internes était de 47 000 au mois d'octobre 2018, ce chiffre a pratiquement doublé en trois mois pour atteindre les 87 000 personnes concernées à la fin du mois de janvier 2019. Si cette hausse soudaine semblait déjà préoccupante, elle ne constituait en réalité que l'amorce de l'augmentation exponentielle qui eut lieu depuis lors. En effet, entre le mois de janvier et le mois de décembre 2019, le nombre de déplacés internes a été multiplié par cinq. À l'aube de l'année 2020, le Burkina Faso comptait plus de 560 000 déplacés. Si l'impact du contexte sécuritaire sur les mouvements forcés de population semblait alors hors de contrôle, ce constat n'a fait que se confirmer durant la première partie de l'année 2020. Le mois de mars a même enregistré près de 60 000 nouveaux déplacements en moins de 30 jours. Cette hausse soudaine semble correspondre à une augmentation du nombre d'incidents sécuritaires entre le mois de mars et d'avril 2020. Les dernières informations récoltées au sein des publications analysées rapportent que les déplacements forcés de population concernaient près de 850 000 personnes à la fin du mois d'avril 2020, le nombre de déplacés internes ayant ainsi été multiplié par dix-huit depuis le mois d'octobre 2018. Les données récoltées au sein de la base de données préexistante de l'OCHA ont permis de confirmer les observations réalisées. De plus, comme en atteste la figure 19, la hausse vertigineuse observée en 2019 et durant la première partie de l'année 2020 s'est confirmée depuis. Bien que l'année 2021 ne fasse pas partie de la période de recherche, notons cependant que le nombre

de déplacés internes a, à présent, dépassé les 1 300 000 personnes, soit l'équivalent de plus de 17 % de la population totale du Burkina Faso.

Notons également que durant la première partie de l'année 2020, plus de 60 % des personnes déplacées étaient des enfants.

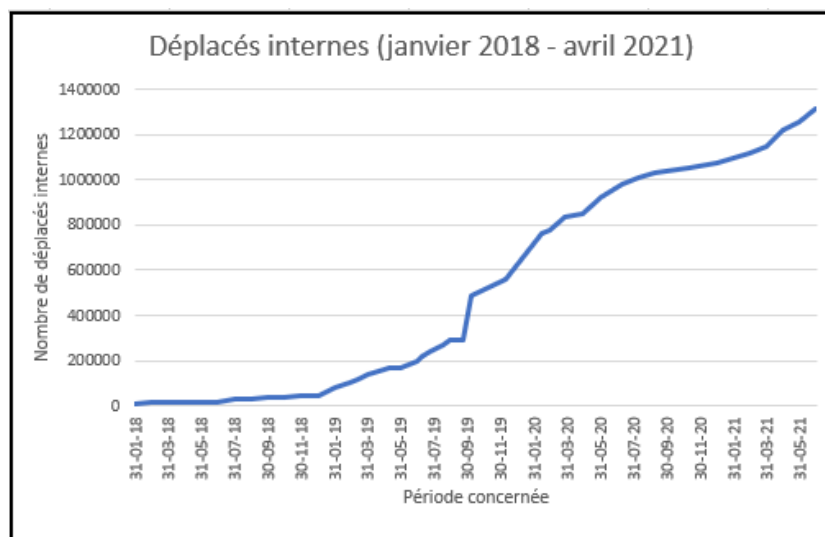


Figure 19 : Évolution du nombre de déplacés internes – Burkina Faso (janvier 2018 – avril 2021). Source : Data_ReliefWeb Crisis Figures Data – historical_figures (OCHA)

L'analyse des informations issues de la base de données préexistante de l'OCHA a permis de confirmer l'existence d'un basculement des dynamiques de mouvement de population au cours de la période de recherche. En 2015, les déplacements de population répertoriés semblaient uniquement induits par la présence d'aléas naturels. Par la suite, l'influence des conflits sur les déplacements de population a augmenté à un point tel qu'en 2019, l'entièreté des déplacements semblait avoir été induite par le contexte sécuritaire. Bien que certains déplacements de population liés aux aléas naturels aient été enregistrés au cours de l'année 2020, ceux-ci ne correspondent qu'à une partie infime, soit 4 % des nouveaux mouvements de population identifiés en 2020. Les résultats analysés peuvent être observés à l'Annexe 2. Étant donné la complexité des liens de causalité dans le domaine des mouvements de population, les résultats présentés précédemment doivent être accueillis avec précaution. Cependant, bien que ces derniers semblent fortement simplifiés par rapport à la réalité, ils présentent l'avantage de représenter visuellement un élément intéressant qui pourrait faire l'objet de recherches futures.

Au cours de la période de recherche, la question des déplacements forcés de population en raison du contexte sécuritaire a également connu une évolution en ce qui concerne la répartition spatiale de ces derniers. Alors que les déplacés internes n'étaient présents qu'au sein de trois régions, à savoir, le Centre-Nord, le Nord et le Sahel, au mois de janvier 2019, l'ensemble des treize régions du

pays était ensuite concerné par cette thématique durant la première moitié de l'année 2020. Bien qu'au cours de l'année 2019, la présence de déplacements internes se soit propagée à l'ensemble du territoire, d'importantes variations régionales existent. En effet, près de 90 % des déplacés se situent dans les régions du Centre-Nord et du Sahel qui abritaient respectivement, durant la première moitié de l'année 2020, 46 % et 37 % du nombre total de personnes déplacées au Burkina Faso. Le nombre de déplacés internes représentait même plus de 50 % de la population dans certaines communes telles que Barsalogho, Dablo, Pensa, Namissiguima, Kaya dans la région du Centre-Nord, et Gorgadji, Djibo et Kelbo dans la région du Sahel. À l'échelle provinciale, notons que plus de 20 % de la population des provinces du Soum, du Séno et du Sanmatenga correspondait à des personnes déplacées.

En raison du nombre important de déplacés internes au sein des régions les plus impactées par le contexte sécuritaire, de multiples conséquences ont été observées au cours de l'analyse des rapports. En effet, la situation alimentaire dans les zones d'accueil fut fortement fragilisée en raison de l'augmentation de la demande en produits alimentaires et non alimentaires sur les marchés, la hausse des prix, la concurrence de main d'œuvre ou encore le manque de ressources en aliments, en eau ainsi qu'en pâturage entraînant notamment une augmentation de la compétition entre les ménages et une soudure pastorale précoce. Il convient de préciser que ceci se produit dans des zones habituellement déficitaires dans le domaine agricole. En d'autres termes, l'arrivée de déplacés internes exacerbe la vulnérabilité de la population dans des régions considérées comme intrinsèquement fragiles.

Le cumul des facteurs susmentionnés a finalement abouti à une augmentation du taux de malnutrition nettement supérieur à la moyenne nationale ainsi qu'à la dépendance des personnes déplacées et des ménages pauvres des communautés hôtes aux programmes d'assistance alimentaire. Ainsi, durant la première moitié de l'année 2020, les provinces bénéficiant d'une couverture plus importante en termes de programmes d'assistance faisaient face à un stress alimentaire (Niveau 2) alors que les provinces faisant l'objet d'une assistance plus réduite étaient, quant à elles, confrontées à des situations de crise alimentaire (Niveau 3).

Il convient de préciser que même après avoir fui leurs localités en raison du contexte sécuritaire, les personnes déplacées internes continuent de faire l'objet d'attaques, plusieurs cas d'assassinats, enlèvements et vols de bétail ciblant cette population ont d'ailleurs été répertoriés au cours du mois de février et de mars 2020 dans la région Centre-Nord.

Pour finir, les déplacés internes sont confrontés à une problématique supplémentaire, à savoir, le risque d'être considérés comme apatrides. À défaut de documents administratifs tels que des certificats de naissance, de nombreux enfants dans les régions du Sahel et du Centre-Nord sont dans l'incapacité de prouver leur nationalité. Plusieurs rapports indiquent qu'à la fin de l'année 2019, 30 % de la population de la région du Sahel ne disposait d'aucun document permettant de prouver leur

identité. Sur l'ensemble des personnes déplacées au début de l'année 2020, 60 % d'entre elles ne disposaient pas de documents d'identité.

La situation épidémiologique

Les rapports publiés au cours de l'année 2005 ne contiennent aucune information relative à la situation épidémiologique. En revanche, les publications de l'année 2006 attestent de l'existence d'une épidémie de méningite, d'une épizootie de grippe aviaire et de plusieurs cas de rougeole et de fièvre jaune. Conformément aux informations encodées dans la base de données réalisée, l'épidémie de méningite s'est propagée au début de l'année 2006 affectant principalement les régions des Cascades et des Hauts-Bassins. Entre le mois de janvier et de février 2006, 2919 cas de méningite dont 333 décès furent répertoriés (figure 20). Bien que de moins en moins de districts sanitaires soient concernés après le mois de mars, le nombre de cas et de décès a, quant à lui, continué d'augmenter jusqu'à atteindre 15 774 cas, dont 1 402 décès entre le premier janvier et le vingt-trois avril 2006. Grâce à une campagne de vaccination de masse et des activités de sensibilisation, l'épidémie a pu être maîtrisée de telle sorte qu'à la fin du mois de juillet 2006, 18 517 cas, dont 1 588 décès, avaient été répertoriés depuis le premier janvier 2006 (figure 20). À cette période, plus aucun district sanitaire n'était considéré en situation épidémique ou en alerte. Selon un rapport publié le 31 juillet par la Fédération Internationale de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge (IFRC), la stratégie de lutte contre l'épidémie de méningite aurait permis de réduire de taux de létalité qui serait ainsi passé de 22,1 % en 2005 à seulement 9,6 % en 2006.

En ce qui concerne le nombre de décès, l'épidémie de 2006 est comparable à celle de 2001 ayant entraîné la mort de plus de 1500 personnes.

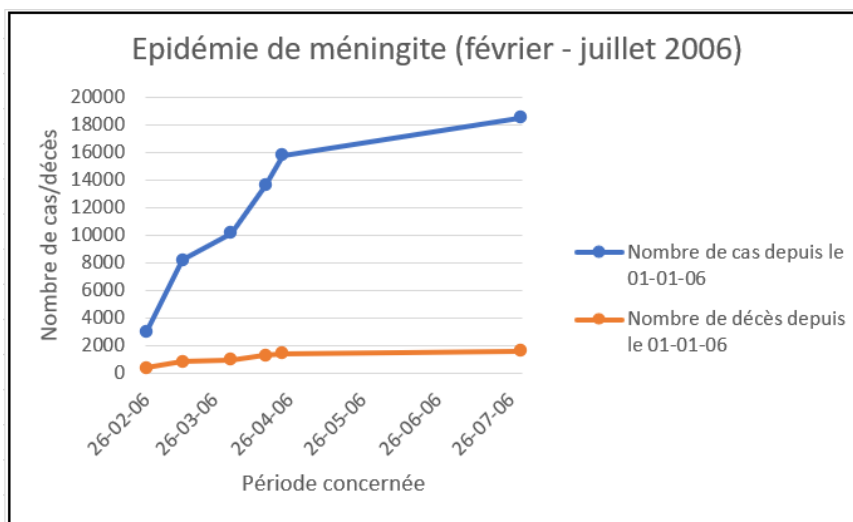


Figure 20 : Évolution comparative du nombre de cas et de décès en raison de l'épidémie de méningite – Burkina Faso (février 2006 – juillet 2006)

De plus, 468 cas de rougeole dont 2 décès furent répertoriés entre le premier janvier et le 31 juillet 2006. Plusieurs cas de fièvre jaune furent également constatés dans le courant du mois de février 2006 au sein de la région de la Boucle du Mohoun.

Après l'apparition de plusieurs cas de grippe aviaire au Niger et au Nigéria, le Burkina fut également frappé par l'épizootie à la fin du mois de mars 2006. Après un premier foyer de contamination à Gampéla, trois nouveaux foyers dans les provinces du Kadiogo, du Bulkiemdé et des Hauts Bassins furent identifiés durant le mois de mai. Malgré l'augmentation du nombre de foyers de contamination, la stratégie de lutte nationale a permis de maintenir la situation sous contrôle.

Au cours de l'année 2020, la situation épidémiologique fut impactée par le cumul de plusieurs menaces. En effet, outre l'apparition du Covid-19 dans le pays, des cas de méningite, de rougeole, de dengue et de diarrhées sanguinolentes furent constatés. Au mois de janvier 2020, on rapporte également l'existence d'un cas de polio dérivé d'un vaccin dans la région Centre-Est. En ce qui concerne la méningite, 752 cas dont 45 décès furent répertoriés au cours de l'année 2019 dans les régions les plus affectées par le contexte sécuritaire, à savoir, les régions de la Boucle du Mohoun, du Centre Nord, de l'Est, du Centre-Est, du Sahel et du Nord. Au sein de ces régions, 63 cas dont un décès furent répertoriés entre la première et la cinquième semaine de l'année 2020 et 147 cas dont 14 décès entre la dixième et la dix-septième semaine. En 2019, le nombre de cas de rougeole s'élevait à 694 dont 2 décès au sein des régions susmentionnées et 1 148 cas à l'échelle nationale. Ensuite, durant la première période de l'année 2020, 191 cas furent répertoriés entre la première et la cinquième semaine et 707 cas dont 2 décès entre la dixième et la dix-septième semaine au sein des régions les plus affectées par l'insécurité. Entre le mois de janvier et de mars 2020, 1 564 cas de rougeole furent identifiés.

Parmi les régions les plus affectées par le contexte sécuritaire, les régions de l'Est et du Centre-Nord comptabilisaient le plus grand nombre de cas de méningite alors que les régions de l'Est et de la Boucle du Mohoun étaient celles ayant répertorié le nombre le plus important de cas de rougeole durant le premier trimestre de l'année 2020. Le manque d'informations en ce qui concerne les régions affectées dans une moindre mesure par les incidents sécuritaires ne doit pas pour autant laisser penser que ces dernières ne sont pas concernées par les différentes épidémies. En effet, entre le mois de janvier et de mars 2020, la région des Hauts-Bassins était la troisième région comptabilisant le plus de cas de rougeole, après la région de l'Est et de la Boucle du Mohoun.

Concernant la dengue, 2 159 cas suspects, dont 1 114 cas probables et un décès, furent répertoriés durant l'année 2019 dans les régions les plus affectées par le contexte sécuritaire, contre 8 566 cas suspects, dont 5 278 cas probables à l'échelle nationale. Durant la première partie de l'année 2020, 768 cas suspects dont 317 cas probables et un décès furent enregistrés à l'échelle

nationale entre la première et la cinquième semaine de l'année. Au cours de la même période, 381 cas suspects, dont 115 cas probables et un décès, furent constatés dans les régions affectées par le contexte sécuritaire. À la fin du premier trimestre 2020, le nombre de cas s'est fortement réduit dans ces mêmes régions puisque seulement 93 cas suspects, dont 23 cas probables, y avaient été enregistrés entre la dixième et la dix-septième semaine. Au niveau de la répartition spatiale des cas de dengue, plus de 55 % des cas se trouvaient dans la région du Centre à la fin de l'année 2019. En revanche, si l'on considère uniquement les régions les plus affectées par les incidents sécuritaires, la Boucle de Mohoun est de loin la plus concernée puisqu'elle cumulait à elle seule plus de 50 % des cas de dengue identifiés au sein des six régions susmentionnées durant le premier trimestre de l'année 2020. Il convient de préciser que la région du Sahel connaissait des niveaux comparables à ceux observés dans la Boucle du Mohoun entre la première et la cinquième semaine de l'année 2020. En revanche, la forte baisse du nombre de cas observés notamment dans la région du Sahel entre la dixième et de la dix-septième semaine ne semble pas concerner la Boucle du Mohoun qui enregistrerait alors 62 cas suspects sur les 93 que comptabilisait les six régions.

La région de la Boucle du Mohoun fut également celle recensant le nombre le plus élevé de cas de diarrhées sanguinolentes. En effet, entre la première et la cinquième semaine de l'année 2020, les 9 cas identifiés au sein des six régions susmentionnées se situaient tous dans la Boucle du Mohoun. Par la suite, bien que de nouvelles régions soient concernées entre la dixième et la dix-septième semaine, la Boucle du Mohoun reste la plus impactée avec 7 cas sur les dix répertoriés au sein des six régions.

En raison de l'absence d'informations entre 2006 et 2020 au sein de la base de données, des analyses plus détaillées concernant notamment l'évolution du nombre de cas ou du taux de létalité en lien avec la répartition spatiale des maladies ou de l'influence des stratégies de lutte n'ont pu être réalisées. Notons cependant que le présent chapitre permet d'observer une augmentation du nombre de menaces existantes dans le domaine épidémiologique entre 2006 et 2020. Une augmentation des cas de rougeole associée à une baisse du taux de létalité a également été observée sur la même période. De plus, bien que la Boucle du Mohoun soit impactée dans une moindre mesure par le contexte sécuritaire par rapport aux régions du Sahel, du Nord, du Centre-Nord et de l'Est, la situation épidémiologique y est en revanche, plus préoccupante en raison du nombre élevé de cas de rougeole, de dengue et de diarrhée sanguinolentes qui y ont été répertoriés.

Outre les maladies présentées précédemment, le Burkina Faso fut également confronté à l'arrivée de l'épidémie de Covid-19 durant l'année 2020. Étant donné que les rapports analysés dans le cadre de la présente recherche ne couvrent pas l'intégralité de l'année, l'analyse de l'évolution de l'épidémie ainsi que les conséquences engendrées concernent uniquement la période allant du mois de mars au mois de mai 2020.

La figure 21 permet d'observer l'évolution du nombre de cas de Covid-19 grâce aux informations disponibles dans les publications et encodées dans la base de données. Après qu'un premier cas ait été identifié le 9 mars 2020, le nombre de personnes ayant contracté le virus a fortement augmenté en l'espace de deux mois. En date du 18 mai 2020, plus de 800 cas, dont 52 décès, avaient été répertoriés. Il convient de préciser qu'à cette date, seules 96 personnes sur les 800 cas confirmés étaient considérées comme des « cas actifs » susceptibles de propager l'épidémie. Le taux de létalité était quant à lui de 6.4 %. Si au début du mois de mars, les seuls cas identifiés se situaient à Ouagadougou dans la région Centre, le virus s'est rapidement propagé au niveau territorial puisqu'à la fin du mois de mars, les régions des Cascades, des Hauts-Bassins et de la Boucle de Mohoun étaient également concernées. À la fin du mois d'avril 2020, 22 districts sanitaires situés dans 9 des 13 régions du pays avaient enregistré des cas de Covid-19. Bien que l'épidémie se soit étendue, il convient de préciser que les régions les plus affectées sont celles abritant les plus grandes villes du pays, à savoir, la région Centre et la capitale Ouagadougou ainsi que la région des Hauts-Bassins et la ville de Bobo Dioulasso, la deuxième plus grande ville du Burkina Faso.

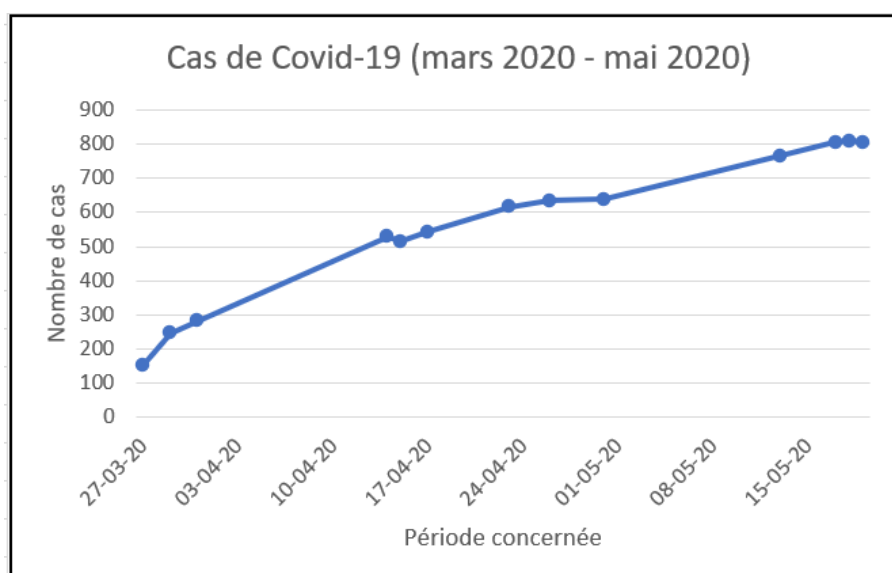


Figure 21 : Évolution du nombre total de cas positifs au Covid-19 – Burkina Faso (mars 2020 – mai 2020)

Afin de limiter la propagation de l'épidémie, de nombreuses mesures furent prises par le gouvernement burkinabé telles que l'instauration d'un couvre-feu, la fermeture des frontières, des écoles, de certains marchés régionaux et des restrictions dans le domaine du transport. Bien que la base de données ne nous permette pas d'analyser l'évolution tout au long de l'année 2020, il est indéniable que les mesures susmentionnées ont eu un impact important tant au niveau de la situation alimentaire de la population qu'en terme d'accès à l'éducation. De plus, l'analyse spatiale réalisée a permis d'identifier un élément qu'il convient à présent de prendre en considération. En effet, les régions les plus affectées par l'épidémie ne sont nécessairement celles qui sont également le plus affectées par le contexte sécuritaire. De ce fait, il est fort probable que l'épidémie Covid-19 et les

mesures prises pour limiter au maximum sa propagation aient le potentiel de détériorer la situation alimentaire dans des régions qui auparavant bénéficiaient encore de conditions acceptables, telles que les régions des Hauts-Bassins et des Cascades. Si cette hypothèse se confirmait, cela ferait augmenter le nombre de régions concernées par l'insécurité alimentaire en 2020. De plus, la fermeture des frontières et les restrictions liées au transport pourraient également avoir un impact important dans les régions les plus affectées par le contexte sécuritaire eu égard à l'intensification des attaques et aux déplacements forcés auxquels sont confrontées les populations. Pour finir, il convient de traiter brièvement de la région de la Boucle du Mohoun. Cette dernière fait à la fois partie des six régions les plus impactées par le contexte sécuritaire ainsi que des régions ayant enregistré des cas de Covid-19 dès le mois de mars 2020. Bien que la région soit une zone habituellement excédentaire au niveau agricole, il est possible que le cumul de multiples menaces ait cependant conduit à une détérioration de la situation alimentaire. L'analyse d'un tel impact constitue une piste de recherche qui serait intéressante d'explorer dans le futur.

Les programmes d'intervention et leur financement

Grâce aux informations issues des publications analysées, des résultats intéressants ont été obtenus attestant d'une évolution des programmes d'intervention et de leur financement au cours de la période de recherche.

La première évolution notable concerne la diversification des programmes d'intervention. En 2005, l'entièreté des programmes dont traitent les rapports analysés avait pour objectif de lutter contre l'insécurité alimentaire, conséquence de la campagne agricole 2004-2005 qui avait été fortement perturbée par des déficits pluviométriques et des invasions acridiennes. Pour ce faire, les programmes s'organisaient autour de distribution de produits alimentaires et de ventes à prix sociaux. Bien qu'ayant continué à avoir une place centrale au sein des programmes d'intervention, d'autres problématiques sont venues s'ajouter à l'insécurité alimentaire dans le courant de l'année 2006. La base de données réalisée permet d'attester de l'existence de plusieurs programmes en lien avec les événements annuels tels que des campagnes de vaccination et de sensibilisation en raison de l'épidémie de méningite, la mise en place d'un programme de lutte contre l'épizootie de grippe aviaire ainsi que des distributions de produits non alimentaires dans les différentes localités affectées par les inondations. En 2020, la détérioration du contexte sécuritaire et de la situation alimentaire semble avoir fortement impacté les programmes d'intervention qui s'articulaient alors autour de thématiques variées telles que l'alimentation et la nutrition, l'éducation, la santé, le secteur WASH, la protection y compris celle des enfants, les abris et les produits non alimentaires, la résilience ou encore le renforcement de capacité. De plus, de nombreux programmes accordent une attention particulière à la

population déplacée interne, aux communautés hôtes ainsi qu'aux réfugiés présents sur le territoire. En ce qui concerne ces bénéficiaires, des programmes spécifiques furent mis en place tels que le monitoring et l'octroi de documents permettant aux personnes déplacées de prouver leur identité ou encore des campagnes de sensibilisation et de formation sur les violences de genre au sein de plusieurs camps de réfugiés.

Outre la diversification des programmes, le type d'organisation en charge de ces derniers semble également avoir évolué au cours de la période de recherche. En 2005 et 2006, les interventions semblaient être majoritairement gérées par le gouvernement burkinabé et la Croix-Rouge nationale. L'implication d'organisations étrangères ou internationales telles que USAID, la FAO, le Programme Alimentaire Mondial (PAM) ou IFRC oscillait alors entre des soutiens financiers à destination de structures nationales ou régionales et des partenariats visant à implémenter des programmes en lien avec les événements annuels, à savoir, les invasions acridiennes et les inondations. Durant la première partie de l'année 2020, l'implication des structures étrangères ou internationales s'est radicalement modifiée. En effet, nombreuses sont les organisations internationales en charge de l'implémentation de programmes d'intervention dans le pays. On y retrouve notamment le PAM, le Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (UNHCR), UNICEF, ainsi que la FAO. Le manque d'information concernant les programmes mis en place par le gouvernement burkinabé ne signifie pas pour autant qu'il n'en existe pas, mais simplement que ces derniers ne sont plus au centre des publications. De plus, le changement d'acteurs observé pourrait également être un indicateur de l'hypothèse selon laquelle la détérioration de la situation alimentaire et du contexte sécuritaire sont arrivés à un point tel que les besoins dépassent les capacités nationales d'intervention.

En ce qui concerne la répartition spatiale des interventions, notons qu'au cours des années 2005 et 2006, les principales zones de déploiement des programmes correspondaient déjà aux zones qui furent par la suite les plus impactées par le contexte sécuritaire en 2020, telles que la région du Sahel, du Nord, du Centre-Nord et de l'Est. En revanche, des informations relatives à des interventions dans d'autres zones étaient également disponibles. Les publications font état de l'existence de programmes notamment dans les régions des Cascades et du Sud-Ouest en lien avec les inondations et l'épidémie de méningite ainsi que dans la Région Centre en raison de l'épizootie de grippe aviaire. Cependant, les rapports publiés durant la première moitié de l'année 2020, traitent presque exclusivement de programmes mis en place dans les régions les plus affectées par le contexte sécuritaire, à savoir, les régions du Sahel, du Nord, du Centre-Nord, de l'Est, du Centre-Est et de la Boucle du Mohoun. Les seules autres régions dont il est question dans les rapports sont les régions des Hauts-Bassins et du Centre. Bien que la présence de l'UNHCR et de UNICEF ait été rapportée au sein de la Région des Hauts-Bassins, les informations disponibles sont secondaires par rapport à celles concernant les régions les plus impactées par les incidents sécuritaires. Le manque d'information ne doit cependant pas être considéré comme une absence totale d'intervention dans les autres régions,

mais simplement comme un indicateur permettant d'identifier les zones ciblées en priorité par les organismes internationaux.

Si l'on met en relation les deux évolutions présentées précédemment, il en ressort que les programmes d'intervention se sont diversifiés au cours du temps alors que la répartition spatiale de ces derniers s'est quant à elle concentrée sur les régions au sein desquelles les menaces se cumulent et les crises s'additionnent.

Finalement, le dernier résultat majeur obtenu au cours de la présente recherche est relatif à la question du financement des programmes d'intervention. Au vu des données récoltées, la première évolution marquante au cours de la période de recherche correspond à l'augmentation des montants requis permettant la mise en place des programmes. En 2005, les seules informations relatives au financement ont été récoltées au sein des rapports émis par l'IFRC. Les besoins étaient estimés à 275 000 euros pour le programme d'assistance alimentaire dans les provinces de l'Oudalan, de Soum et du Séno ainsi que 203 100 euros afin d'assurer une campagne de vaccination contre le tétanos, de réduire la vulnérabilité face au VIH ainsi que de renforcer les capacités de la Croix-Rouge nationale. Les besoins liés à l'assistance alimentaire avaient fait l'objet d'une demande de subsides au niveau régional, intégrant ainsi les besoins des opérations en cours au Burkina Faso, au Mali, en Mauritanie ainsi qu'au Niger. Pour l'ensemble des quatre pays, un appel pour plus de 11 600 000 euros avait été émis à la fin du mois de juillet 2005. À la fin du mois d'octobre 2005, seulement 55.7 % du montant total avait été récolté. En ce qui concerne le Burkina Faso, 99 000 euros sur les 275 000 requis avaient été envoyés à la même période. Concernant le second programme mentionné, seuls 52,6 % du montant requis avait été reçu à la fin du mois de décembre 2005, les besoins non couverts s'élevant alors à plus de 96 000 euros. Les rapports de 2006 révèlent, quant à eux, que sur les 1 800 000 doses de vaccins requis contre la méningite, 1 000 000 d'entre eux avaient été envoyés par Médecins Sans Frontières et la Direction générale pour la protection civile et les opérations d'aide humanitaire européennes (ECHO) à la fin du mois de février 2006. De plus, sur les 2,5 milliards de F CFA requis pour mettre au point un plan de lutte contre l'épizootie de grippe aviaire, 725 millions de F CFA avaient été reçus au début du mois d'avril 2006. Finalement, près de 670 millions de F CFA semblaient être requis afin de procéder à des distributions de produits alimentaires et non alimentaires dans les zones affectées par les inondations au mois d'août 2006. À la fin de l'année 2006, près de 94 % des besoins émis n'étaient pas encore couverts. En 2020, les montants requis pour l'implémentation des programmes n'ont plus rien à voir avec ceux observés en 2005 et 2006.

L'augmentation des besoins doit être perçue au regard de la diversification des activités réalisées ainsi qu'à l'augmentation du nombre de bénéficiaires des programmes. Afin de mieux visualiser l'augmentation du nombre de bénéficiaires des programmes au cours du temps, la figure 22 fut réalisée à partir des informations disponibles dans la base de données préexistante de l'OCHA. Il en ressort que le nombre de bénéficiaires des programmes d'interventions est en lien avec l'augmentation du nombre de personnes nécessitant une assistance alimentaire induite, quant à elle, par la détérioration globale de la situation au Burkina Faso.

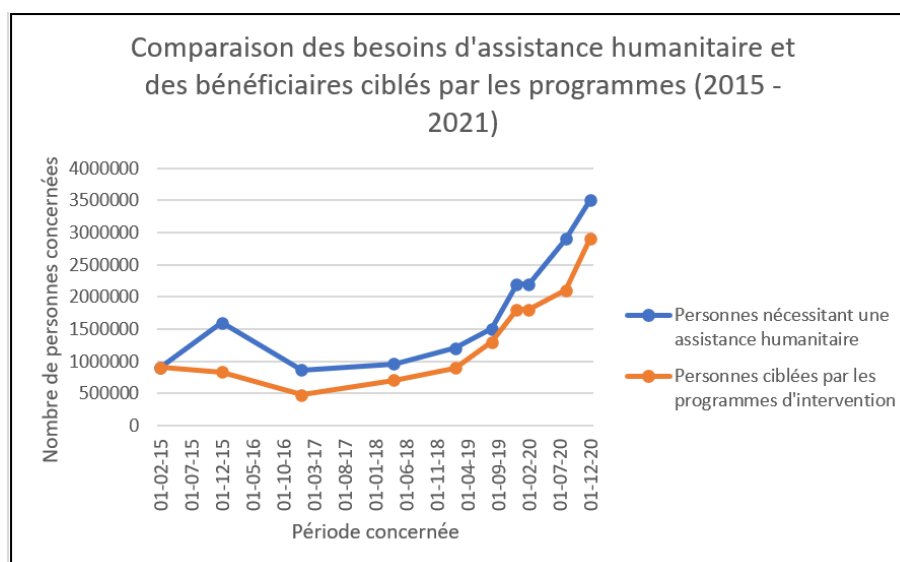


Figure 22 : Évolution comparative des besoins en assistance humanitaire et des bénéficiaires ciblés par les programmes d'intervention – Burkina Faso (2015 – 2021). Source : Data_ReliefWeb Crisis Figures Data – historical_figures (OCHA)

En ce qui concerne les besoins de financement, les estimations annuelles réalisées dans la première moitié de l'année 2020 se répartissaient de la façon suivante : 24 millions de dollars pour le Cluster santé, 42 millions de dollars pour le Cluster WASH, 200 millions de dollars pour le PAM, plus de 96 millions pour UNICEF, 25 millions pour la FAO ou encore 37,5 millions pour l'UNHCR. Étant donné la quantité importante de données récoltées, cette liste ne pourrait être exhaustive. Elle permet, en revanche, de mieux visualiser l'augmentation des montants requis pour le financement des opérations au cours de la période de recherche. À titre de comparaison, les besoins annuels du Cluster WASH en 2020 au Burkina Faso sont à eux seuls près de quatre fois supérieurs au montant requis en 2005 pour faire face à l'insécurité alimentaire dans quatre pays différents.

Si l'augmentation des montants requis est un indicateur attestant de la détérioration de la situation au Burkina Faso au cours de la période de recherche, le faible taux de financement réel des opérations fait apparaître une nouvelle problématique. Conformément aux données récoltées, les besoins de l'année 2020 étaient en hausse par rapport à l'année 2019, passant parfois du simple au double comme en atteste les estimations des besoins réalisées par le Cluster Santé (12,5 millions de dollars en 2019 contre 24 millions de dollars en 2020), le PAM (117,9 millions de dollars en 2019

contre 201,8 millions de dollars en 2020) ou encore UNICEF (47,6 millions de dollars en 2019 contre 96,6 millions de dollars en 2020). Or, en 2019, le taux de couverture des besoins de financement était déjà très faible. En effet, seuls 53 % des besoins annuels d'UNICEF, 28 % des besoins du Cluster Santé, 33 % des besoins du Cluster WASH et 66 % des besoins du PAM avaient été couverts au cours de l'année 2019. De plus, il convient de préciser que les estimations réalisées au début de l'année 2020 ne prennent pas en compte l'augmentation des besoins liés à l'épidémie de Covid-19. Ainsi, à la fin du mois de mai 2020, le PAM estimait que 60 millions de dollars supplémentaires seraient nécessaires pour mener à bien ses activités.

Face à l'augmentation des besoins de financement, corolaire de la détérioration de la situation, le risque de dépasser les capacités de financement des organismes internationaux semble réel. En effet, durant la première moitié de l'année 2020, le PAM révélait au sein des publications que les problèmes de financement étaient tels qu'ils étaient susceptibles de remettre en cause la poursuite d'activités telles que le programme d'alimentation en milieu scolaire ainsi que la mise en place de programmes futurs tels que l'assistance alimentaire pour plus de 1,8 million de personnes touchées par l'insécurité alimentaire durant la période de soudure 2020. Au mois de janvier, le PAM a d'ailleurs émis la possibilité de devoir suspendre certaines activités pour se consacrer en priorité sur l'assistance alimentaire pour les personnes déplacées et les communautés hôtes. De plus, notons qu'en ce qui concerne les activités d'UNICEF, à la fin du mois de mars 2020, seuls 45 % des besoins pour les programmes de nutrition, 2 % des programmes de santé, 27 % des programmes WASH, 22 % des programmes de protection dédiés aux enfants et 4 % des programmes d'éducation étaient financièrement couverts. Bien que les cinq secteurs susmentionnés semblent tous être essentiels au vu de la situation observée en 2020, aucun d'entre eux ne dispose pourtant d'un financement suffisant. Si une priorisation des activités devait être réalisée, elle se ferait inévitablement aux dépens de certains bénéficiaires dont la situation serait susceptible de se détériorer rapidement.

Finalement, face à des crises durables, le manque de financement annuel pourrait constituer une menace supplémentaire en jouant un rôle dans la détérioration de la situation globale. En effet, l'analyse des résultats obtenus nous a permis d'émettre une hypothèse selon laquelle l'absence de couverture de certains besoins lors d'une année particulière (année « 1 ») serait susceptible d'exacerber la vulnérabilité d'une partie des bénéficiaires et d'augmenter ainsi les besoins de financement de l'année « 2 » dont la proportion non couverte viendrait à son tour augmenter la vulnérabilité des populations ainsi que les besoins de financement de l'année « 3 » et ainsi de suite. Si cette hypothèse se confirmait, les besoins de financement observés au cours de l'année 2020, bien que difficilement imaginables en 2005, apparaîtraient peut-être un jour comme dérisoires. En ce sens, l'analyse du rôle attribuable au manque de financement des programmes d'intervention dans la détérioration de la situation globale au Burkina Faso semble être une piste intéressante pour de futures recherches.

Discussion

L'utilisation des deux méthodes de recherche associée à la mise en place de solutions d'ajustement a permis d'obtenir de nombreux résultats attestant d'une détérioration globale de la situation au Burkina Faso. Dans un premier temps, la macro-analyse régionale a permis d'identifier une potentielle détérioration de la situation régionale en raison notamment de l'augmentation du nombre de rapports émis, l'accroissement de la fréquence relative d'apparition de certaines thématiques auparavant secondaires ainsi que l'augmentation du nombre moyen de thématiques abordées par rapport. Malgré le caractère prometteur des résultats obtenus et confirmés lors de la macro-analyse dédiée au Burkina Faso, très peu de conclusions pouvaient cependant être réalisées. En revanche, la réalisation d'une micro-analyse consacrée à l'analyse d'informations détaillées concernant le Burkina Faso entre 2005, 2006 et la première moitié de l'année 2020, nous a permis de confirmer l'hypothèse selon laquelle le pays était confronté à une détérioration globale de sa situation. En effet, de nombreux résultats attestent de la détérioration de la situation alimentaire, d'une hausse exponentielle du nombre d'incidents sécuritaires et de déplacés internes auxquels viennent s'ajouter les mesures de restrictions permettant de lutter contre la propagation de l'épidémie de Covid-19. De plus, les résultats obtenus dans le cadre de la présente recherche ont permis d'identifier les influences réciproques entre ces différentes problématiques participant ainsi à l'accentuation du phénomène de détérioration globale. Finalement, l'hypothèse se retrouve une nouvelle fois confirmée au vu des résultats obtenus concernant la hausse continue du nombre de personnes nécessitant une assistance, d'une part, et celle des besoins de financement des programmes d'interventions, d'autre part.

Bien que la présente recherche se soit concentrée sur un nombre limité de thématiques, il convient de préciser que la base de données réalisée regorge de données exploitables en l'état. De plus, l'intégration d'années supplémentaires au sein de cette dernière permettrait d'accroître considérablement son utilité dans le domaine de la recherche.

Il convient à présent de mentionner les limites rencontrées au cours de la recherche. Le premier élément identifié est relatif à la méthodologie utilisée afin de réaliser la partie dédiée à la micro-analyse du Burkina Faso. Bien que l'encodage manuel des informations issues des publications permette une analyse plus fine des résultats prenant en compte des éléments de contextualisation ainsi que des informations attestant de l'interrelation existante entre les thématiques abordées, force est de constater que le temps nécessaire à la numérisation des informations constitue un frein à l'emploi de cette méthodologie sur une période ou une échelle spatiale plus importante. De ce fait, les objectifs initiaux correspondant à l'encodage de l'ensemble des informations répertoriées entre 2005 et 2020 furent revus à la baisse.

De plus, la diversité des organismes à l'origine des publications peut engendrer des difficultés en termes de comparabilité des résultats. L'exemple du nombre d'incidents sécuritaires par an en est une bonne illustration. Face aux différences observées entre les données des différents organismes, il fut décidé de réaliser la comparaison sur base des informations fournies par une seule et même source.

En ce qui concerne la méthodologie utilisée pour la réalisation de la partie dédiée à la macro-analyse régionale et nationale, il convient de préciser que les variations du nombre de rapports émis par pays ont influencé les résultats obtenus. En effet, comme il fut brièvement mentionné précédemment, certaines irrégularités observables sur les graphiques réalisés semblent correspondre davantage à des événements nationaux qu'à un phénomène régional. En d'autres termes, l'importance relative de certains pays tels que le Mali et le Niger sont susceptibles de provoquer d'importantes variations et d'impacter ainsi les tendances observées au niveau régional. Face à cette problématique, il convient d'interpréter les résultats obtenus avec précaution en s'interrogeant sur les explications potentielles à l'origine de fluctuations importantes. De plus, l'existence de rapports régionaux au sein des données prises en considération engendre une problématique supplémentaire, à savoir, la redondance de certaines informations au sein de la macro-analyse régionale ainsi que des informations régionales au sein de la macro-analyse nationale.

L'utilisation d'un modèle permettant une extraction automatisée des informations peut parfois être source d'erreur. Ce problème fut rencontré à deux reprises lors de l'utilisation de la base de données préexistante de l'OCHA. À l'issue de vérifications supplémentaires en raison de la fluctuation soudaine de certaines données concernant le nombre d'écoles fermées et le nombre d'étudiants impactés par ces fermetures, il s'est avéré que les informations d'un rapport en particulier avaient été mal classifiées, attribuant ces dernières à l'année 2019 alors qu'elles étaient en réalité relatives à l'année 2020. Une autre erreur d'encodage fut identifiée en ce qui concerne le nombre de personnes nécessitant une assistance humanitaire et le nombre de personnes ciblées par les programmes d'intervention. Dans ce cas précis, ce n'est pas l'année des données qui devait être remise en question, mais les données elles-mêmes. Les recherches effectuées ont permis d'identifier que les résultats obtenus pour le nombre de personnes nécessitant une assistance humanitaire avaient été confondus avec le nombre total de bénéficiaires au cours de l'année 2020. Si la première erreur d'encodage fut résolue pour permettre l'intégration des données au sein des figures, il fut décidé de ne pas prendre en considération les données relatives à la seconde erreur d'encodage identifiée.

Pour finir, bien que l'utilisation de rapports comme première source d'information dispose de nombreux avantages, il convient d'insister sur le fait que ces derniers sont toujours rédigés par quelqu'un pour quelqu'un d'autre. Ainsi, il convient de prendre en considération le fait que les publications n'ont pas nécessairement vocation à dresser un bilan exhaustif des événements ayant lieu au sein d'un pays sur une période donnée, mais plutôt de se concentrer sur les thématiques de

prédilection de l'organisme émettrice ou de fournir des informations aux différents bailleurs de fonds. En ce sens, le manque d'informations ne doit pas être perçu comme une preuve de l'inexistence de certains phénomènes, mais simplement comme un indicateur permettant d'identifier les thématiques ou les régions géographiques bénéficiant d'une attention plus particulière de la part des organismes ou de leurs bailleurs de fonds.

Les tendances observées dans le cadre de la présente recherche semblent se confirmer et même s'amplifier au regard des données fournies dans des publications ultérieures. En effet, le *Global Humanitarian Overview 2021*, publié par l'OCHA, confirme la poursuite de nombreuses tendances observées tout au long de l'année 2020 (OCHA, 2020). On y révèle notamment la survenue d'aléas naturels dans les zones déjà fortement impactées par le contexte sécuritaire, une intensification des incidents sécuritaires ayant induit une augmentation du nombre de déplacés internes (plus d'un million au mois de décembre 2020) ainsi qu'une augmentation du nombre de personnes nécessitant une assistance, de personnes ciblées par les programmes d'intervention ainsi que des besoins de financement pour l'année 2021. De plus, le rapport fait état d'une multiplication par trois du nombre de personnes confrontées à l'insécurité alimentaire au cours de l'année 2020 (3,3 millions de personnes concernées en décembre 2020) et de la détérioration de la situation alimentaire, deux provinces de la région du Sahel ayant atteint le stade d'urgence alimentaire (Niveau 4) au sein desquelles 11 000 personnes étaient à risque de famine (Niveau 5) à la fin de l'année 2020. À cette même période, les taux de malnutrition aigüe atteignaient entre 15 et 17 % dans les régions accueillant la plus grande proportion de déplacés internes, à savoir, le Centre-Nord et le Sahel. En ce qui concerne les taux de couverture des besoins en 2020, malgré les inquiétudes formulées précédemment, le rapport indique que l'intégralité des bénéficiaires ciblés en 2020 a pu être atteinte bien que seuls 55 % des besoins financiers aient été couverts. Pour finir, le rapport susmentionné confirme que les hausses observées sont dues à l'impact mutuel des facteurs identifiés dans le cadre de la présente recherche, à savoir, la situation alimentaire, le contexte sécuritaire et l'épidémie de Covid-19.

Au début de l'année 2021, un rapport publié également par l'OCHA confirme que le nombre d'incidents sécuritaires a connu une hausse de 60 % entre le mois de janvier 2020 et le mois de janvier 2021. De plus, le rapport insiste sur la détérioration de la situation alimentaire et des taux de malnutrition malgré la présence de précipitations en 2020 (OCHA, 2021). Cette dernière information permet de confirmer l'hypothèse émise selon laquelle le cumul de différentes menaces complexifie la problématique de l'alimentation et de la nutrition et entrave ainsi l'amélioration de la situation alimentaire au Burkina Faso.

En ce qui concerne le nombre de déplacés internes, la tendance à la hausse semble s'être poursuivie durant la première moitié de l'année 2021, le rapport publié au mois de juillet dernier par UNICEF parlant à présent de plus de 1 300 000 personnes concernées (UNICEF, 2021). Les incidents

sécuritaires continuent toujours de s'intensifier notamment en ce qui concerne le nombre de victimes recensées. En effet, après l'attaque du village de Solhan, le 5 juin dernier, ayant provoqué la mort de 160 personnes, soit l'évènement le plus meurtrier qu'ait connu le Burkina Faso depuis 2015 (Le Monde, 2021, 06 juin), une nouvelle attaque perpétrée le 18 août dernier a fait plus de 80 victimes, dont soixante-cinq civils et une quinzaine de représentants des forces de l'ordre (Le Monde, 2021, 19 août).

Si la présente étude a permis d'identifier certaines des relations qu'entretenaient les différentes crises entre elles, plusieurs problématiques nécessitent cependant des recherches plus approfondies. Au sein des pistes de recherche identifiées figurent l'impact du climat et de la détérioration de la situation alimentaire sur l'apparition et l'intensification des incidents sécuritaires, le rôle du manque de financement des programmes d'intervention dans la détérioration globale de la situation, l'analyse des influences réciproques des différentes formes de conflits répertoriées au Burkina Faso, l'existence d'une potentielle crise institutionnelle affectant le pouvoir d'action des institutions burkinabés face aux crises multiples ainsi qu'une analyse prenant en compte les dynamiques observées dans la « Zone des trois frontières », regroupant les zones frontalières du Mali, du Niger et du Burkina Faso. Une étude approfondie du lien existant entre climat et conflit armé au Burkina Faso s'inscrirait dans la lignée de recherches préexistantes (Raineri, 2020 ; Ide, et *al.*, 2020). L'intérêt pour cette thématique se trouve renforcé par les résultats d'une étude attestant que « in countries characterised by the political exclusion of ethnic groups, low levels of economic development and large populations, climate-related disasters significantly enhance the risk of conflict onset in the subsequent 7 day period » (Ide, et *al.*, 2020). Bien que le Burkina Faso ne fasse pas partie des pays analysés dans le cadre de la recherche susmentionnée, la réunion des trois types de facteurs identifiés par les auteurs prouve une fois de plus, l'intérêt qu'il conviendra d'apporter à cette thématique dans le futur. Pour finir, l'importance du nombre d'attaques perpétrées par les groupes armés non étatiques ne devrait pas pour autant nous pousser à faire l'impasse sur l'analyse d'autres types de conflits. En ce sens, le rapport, publié dernièrement par la FAO, relatif aux conflits liés à l'exploitation des ressources naturelles au Burkina Faso nous rappelle la grande diversité des incidents susceptibles d'impacter négativement le contexte sécuritaire (FAO, 2021).

Conclusion

À l'issue de la présente recherche, le constat est accablant : l'ensemble des indicateurs a fait l'objet d'une hausse, parfois vertigineuse, au cours de la période de recherche. En effet, l'existence d'une détérioration de la situation alimentaire et du contexte sécuritaire ne fait, à présent, plus aucun doute.

Les résultats obtenus ont permis d'identifier les influences respectives du contexte sécuritaire, des phénomènes de mouvement de population induits et des restrictions liées à l'épidémie de Covid-19 sur la détérioration de la situation alimentaire notamment en ce qui concerne la disponibilité et l'accès aux aliments, les entraves aux zones agricoles et pastorales et à la liberté de circulation au sens large, la baisse des moyens de subsistance, le manque de ressources et la nécessité d'un recours à l'assistance alimentaire dans certaines régions du pays. De plus, l'intensification des incidents sécuritaires a également provoqué de nombreuses conséquences dans les domaines de la santé et de l'éducation. Étant donné la complexité des relations causales présentées, il convient de rappeler que chaque événement induit par une ou plusieurs problématiques entraîne à son tour une nouvelle série de conséquences dont les effets négatifs viennent s'ajouter aux problématiques initiales. De ce fait, bien que le phénomène d'emballement lié à la juxtaposition de différentes formes de crises soit difficilement quantifiable, les résultats obtenus semblent constituer des indicateurs révélant son existence. Bien que les résultats soient prometteurs, des recherches supplémentaires seront cependant nécessaires. En effet, certaines thématiques telles que l'influence du climat et de la détérioration de la situation alimentaire sur le contexte sécuritaire restent à explorer. Moyennant une adaptation de la méthodologie utilisée, de futures recherches visant à prouver l'existence d'un phénomène d'emballement pourraient être effectuées en mobilisant des données sur un plus grand nombre d'années et/ou relatives à une zone pluri étatique permettant ainsi de regrouper les problématiques rencontrées au sein de différents pays et d'analyser les tendances avec un degré de finesse supplémentaire.

Enfin, les multiples attaques relayées dernièrement par la presse nationale et internationale nous rappellent assez froidement l'intérêt grandissant qu'il convient d'apporter à l'analyse de la juxtaposition de crises au Burkina Faso.

Bibliographie

La présente bibliographie contient uniquement les publications référencées au cours du document et dont les informations ne furent pas encodées au sein de la base de données. Les références bibliographiques concernant les publications ayant fait l'objet d'un encodage sont, quant à elles, toutes disponibles au sein de la base de données réalisées dans le cadre de la présente recherche.

Abou Ez, E. (2019, 28 janvier). Burkina Faso : des repères pour comprendre l'insécurité grandissante. *FranceInfo*. https://www.francetvinfo.fr/monde/afrique/politique-africaine/burkina-faso-des-reperes-pour-comprendre-linsecurite-grandissante_3158733.html

Benedikter B., et Ouedraogo I. (2018). Saving West Africa from the rise of terrorism: Burkina Faso's 'Emergency Program for the Sahel' and the need for a multidimensional strategy. *Global Change, Peace & Security*. [Saving West Africa from the rise of terrorism.pdf](#)

Burkina Faso, Chronologie contemporaine. (n.d.). Universalis. <https://www.universalis.fr/chronologie/burkina-faso/>

Cluster Santé. (2020). *Bulletin n° 11 du Cluster Santé - Octobre 2020*. <https://reliefweb.int/report/burkina-faso/bulletin-n-11-du-cluster-sant-octobre-2020>

FAO. (2020). *Burkina Faso : Aperçu de la réponse – février 2020*. <https://reliefweb.int/sites/reliefweb.int/files/resources/ca7687fr.pdf>

FAO. (2021). *Burkina Faso : Analyse des conflits liés à l'exploitation des ressources naturelles*. <https://reliefweb.int/report/burkina-faso/burkina-faso-analyse-des-conflits-li-s-l-exploitation-des-ressources-naturelles>

Ide, T., et al. (2020). Multi-method evidence for when and how climate-related disasters contribute to armed conflict risk. *Global Environmental Change*, vol. 62. [Multi-method evidence for when and how climate-related disasters contribute to armed conflict risk.pdf](#)

Inondations au Sahel : Ouagadougou fortement touchée. (2020, 08 septembre). *RFI*. <https://www.rfi.fr/fr/afrique/20200908-inondations-sahel-ouagadougou-fortement-touch%C3%A9e>

Le Monde. (2021, 06 juin). Burkina Faso : après le massacre de Solhan, le bilan relevé à 160 morts. *Le Monde*. https://www.lemonde.fr/afrique/article/2021/06/06/burkina-faso-apres-le-massacre-de-solhan-le-bilan-releve-a-160-morts_6083098_3212.html

Le Monde. (2021, 19 août). Burkina Faso : une attaque djihadiste fait au moins 80 morts. *Le Monde*. https://www.lemonde.fr/afrique/article/2021/08/19/une-attaque-djihadiste-fait-47-morts-au-burkina-faso_6091798_3212.html

MDH. (2020, 10 janvier). Chronologie du Burkina Faso. <https://www.ritimo.org/Chronologie-du-Burkina-Faso>

Nouaceur Z., et Gilles S. (2013). *Changements climatiques et inondations urbaines au Sahel – Etude de cas : Nouakchott (Mauritanie) et Ouagadougou (Burkina Faso)*. https://www.sifee.org/static/uploaded/Files/ressources/actes-des-colloques/lome/session-2-3/GILLES_TEXTE_1.pdf

OCHA. (2020). *Global Humanitarian Overview 2021*. https://reliefweb.int/sites/reliefweb.int/files/resources/GHO2021_EN.pdf

OCHA. (2021). *Burkina Faso : Situation Report - 1 Feb 2021*. <https://reliefweb.int/report/burkina-faso/burkina-faso-situation-report-1-feb-2021>

Raineri L. (2020). *Sahel Climate Conflicts ? When (fighting) climate change fuels terrorism*. [Sahel climate conflict.pdf](#)

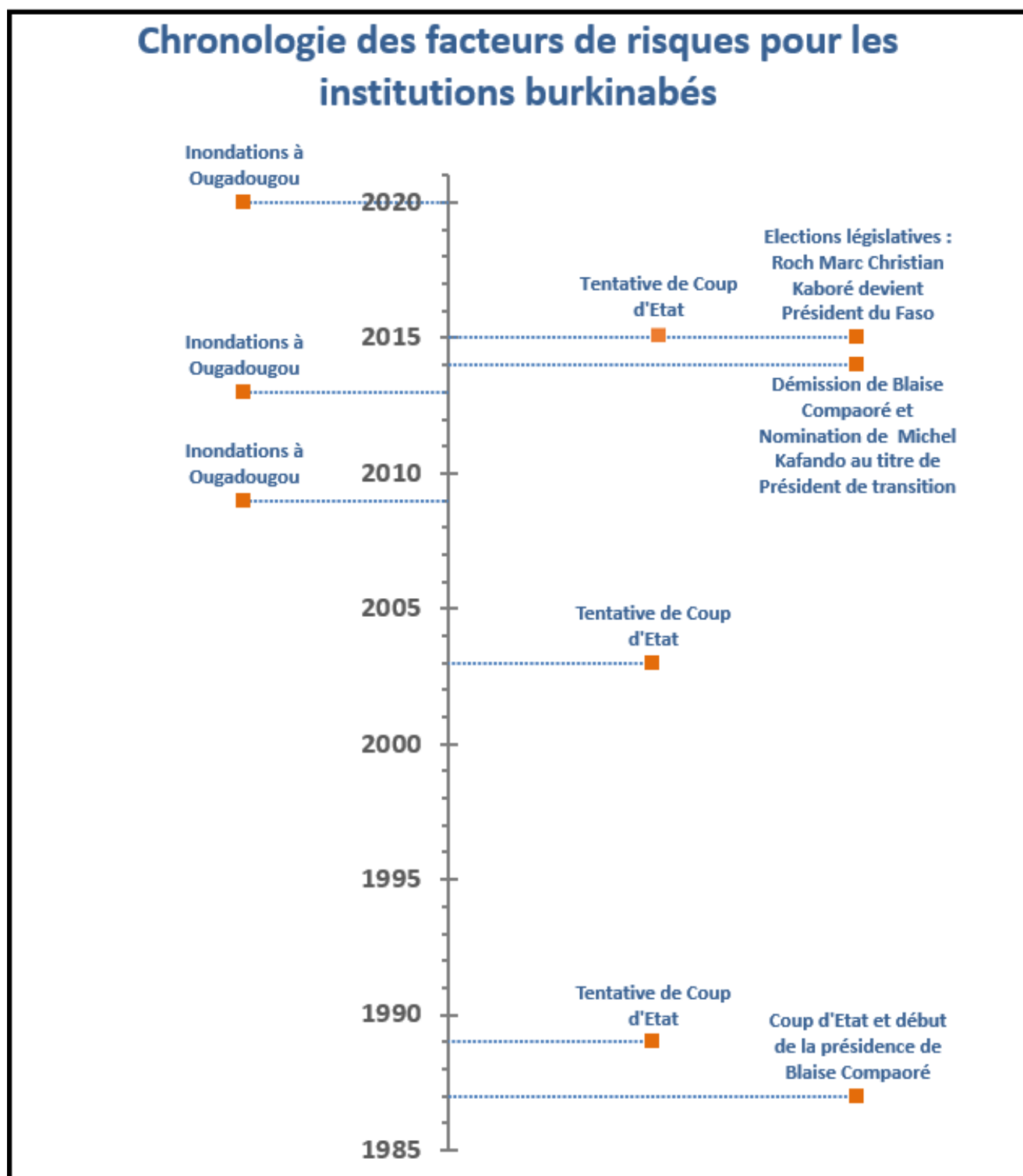
Sartori N, Fattibene D. (2019). Human security and climate change. Vulnerabilities in the Sahel. Euromesco, n° 94. [Human Security and Climate Change. Vulnerabilities in the Sahel.pdf](#)

Scheffran J., Link P. et Schilling J. (2019). *Climate and Conflict in Africa*. [Climate and Conflict in Africa.pdf](#)

UNHCR et INTERSOS. (2020). *Rapport mensuel de protection région de l'Est - Septembre 2020*. <https://reliefweb.int/report/burkina-faso/rapport-mensuel-de-protection-r-gion-de-lest-septembre-2020>

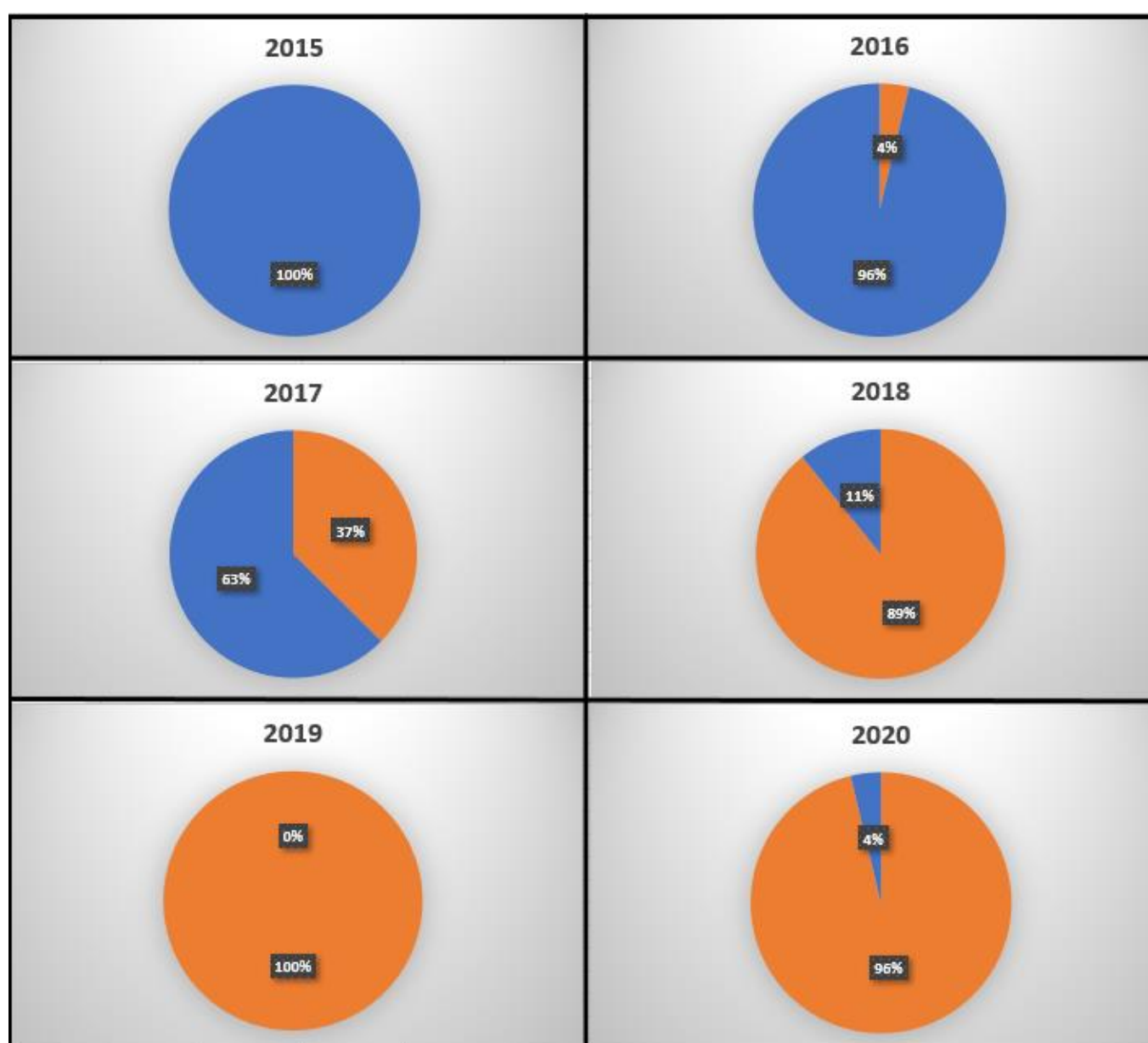
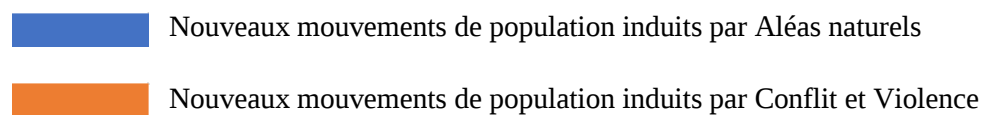
UNICEF. (2021). *Burkina Faso Humanitarian Situation Report No. 3 : 1 March to 30 June 2021*. <https://reliefweb.int/report/burkina-faso/unicef-burkina-faso-humanitarian-situation-report-no-3-1-march-30-june-2021>

Annexe 1 : Chronologie des facteurs de risques pour les institutions burkinabés



Sources : Burkina Faso, Chronologie contemporaine. (n.d.) ; MDH., 2020 ; Abou Ez, 2019 ; Nouaceur et Gilles, 2013 ; Inondations au Sahel : Ouagadougou fortement touchée, 2020.

Annexe 2 : Nouveaux mouvements de population induits par Aléas naturels et par Conflit et Violence (2015-2020)



Source : Data_ReliefWeb Crisis Figures Data – historical_figures (OCHA)